



## Conseil de sécurité

Soixante-cinquième année

**6287<sup>e</sup>** séance

Jeudi 18 mars 2010, à 10 h 20

New York

*Provisoire*

---

|                    |   |                        |
|--------------------|---|------------------------|
| <i>Président :</i> | M. Isoze-Ngondet . . . . .                                | (Gabon)                |
| <i>Membres :</i>   | Autriche . . . . .  | M. Mayr-Harting        |
|                    | Bosnie-Herzégovine . . . . .                              | M. Barbalić            |
|                    | Brésil . . . . .  | M <sup>me</sup> Viotti |
|                    | Chine . . . . .   | M. Li Baodong          |
|                    | États-Unis d'Amérique . . . . .                           | M <sup>me</sup> Rice   |
|                    | Fédération de Russie . . . . .                            | M. Dolgov              |
|                    | France . . . . .  | M. de Rivière          |
|                    | Japon . . . . .   | M. Takasu              |
|                    | Liban . . . . .   | M. Salam               |
|                    | Mexique . . . . .   | M. Heller              |
|                    | Nigéria . . . . .   | M. Onemola             |
|                    | Ouganda . . . . .   | M. Mugoya              |
|                    | Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . . | Sir Mark Lyall Grant   |
|                    | Turquie . . . . .   | M. Apakan              |

### Ordre du jour

#### La situation en Afghanistan

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2010/127)

---

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506.

10-27767 (F)



Merci de recycler 

*La séance est ouverte à 10 h 20.*

### **Adoption de l'ordre du jour.**

*L'ordre du jour est adopté.*

### **La situation en Afghanistan**

#### **Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2010/127)**

**Le Président** : J'informe les membres du Conseil que j'ai reçu des représentants de l'Afghanistan, de l'Allemagne, de l'Australie, du Canada, de l'Inde, de l'Italie, de la Norvège, de la Nouvelle-Zélande, du Pakistan, des Pays-Bas et de la Pologne des lettres dans lesquelles ils demandent à être invités à participer au débat sur la question inscrite à l'ordre du jour du Conseil. Suivant la pratique établie, je propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter ces représentants à participer au débat, sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

*Sur l'invitation du Président, M. Tanin (Afghanistan) prend place à la table du Conseil; les représentants des autres pays susmentionnés occupent les sièges qui leur sont réservés sur le côté de la salle du Conseil.*

**Le Président** : Conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter, en vertu de l'article 39 de son Règlement intérieur provisoire, M. Alain Le Roy, Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix.

Il en est ainsi décidé.

J'invite M. Le Roy à prendre place à la table du Conseil.

Conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter, en vertu de l'article 39 de son Règlement intérieur provisoire, S. E. M. Peter Schwaiger, Chargé d'affaires de la délégation de l'Union européenne auprès de l'Organisation des Nations Unies.

Il en est ainsi décidé.

J'invite M. Schwaiger à occuper le siège qui lui est réservé sur le côté de la salle du Conseil.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2010/127, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales.

À la présente séance, le Conseil de sécurité entendra un exposé de M. Alain Le Roy. Je lui donne maintenant la parole.

**M. Le Roy** : Depuis le renouvellement du mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) il y a un an, un consensus s'est forgé sur la nécessité de transformer la relation entre l'Afghanistan et ses partenaires internationaux au travers d'un transfert croissant des responsabilités aux Afghans et d'un soutien accru de la communauté internationale. Le consensus autour de ce processus de transition était clair le 28 janvier, à la Conférence de Londres sur l'Afghanistan.

Cette évolution doit désormais se matérialiser. La communauté internationale se doit d'entreprendre des actions concrètes pour permettre aux Afghans d'être pleinement en charge et de conduire les destinées de leur pays, tout en renforçant les capacités des institutions afghanes et en leur fournissant le soutien nécessaire pour qu'elles assument ce rôle, y compris dans le domaine civil. Parallèlement, le Gouvernement afghan doit démontrer concrètement sa capacité de rendre des comptes afin que le processus de transition ait des résultats durables. À cet égard, nous venons d'apprendre avec satisfaction, ce matin même, la signature par le Président Karzaï d'un décret donnant des pouvoirs supplémentaires au Bureau de surveillance et de lutte contre la corruption – the High Office for Oversight and Anti-corruption. C'est évidemment un développement très positif.

Comme indiqué également dans le rapport du Secrétaire général dont le Conseil est saisi (S/2010/127), nous devons faire face, pendant l'intensification des opérations militaires, à un calendrier politique chargé, avec, entre autres, les élections parlementaires, prévues pour septembre; la

jirga de la paix (« Peace Jirga ») annoncée par le Président Karzaï pour dans un peu plus d'un mois; puis, bien sûr, la Conférence de Kaboul. Le risque existe que cette transition, que nous avons collectivement identifiée comme le fondement de nos stratégies politiques et sécuritaires en Afghanistan, soit supplantée par ces événements.

Nous devons donc être vigilants afin que le concept d'afghanisation, du slogan qu'il a été jusqu'à présent, devienne la base du processus politique qui se profile devant nous, notamment lors de la Conférence de Kaboul qui doit en engager la mise en œuvre concrète et systémique, en particulier dans les domaines politique et civil. L'ONU, et tout particulièrement la MANUA, soutient ses partenaires afghans dans les préparatifs de la Conférence. Et ce sont eux qui doivent avancer dans l'élaboration du programme de cette manifestation. Nous encourageons la désignation rapide d'un ministère responsable de ces préparatifs, afin que tous les acteurs concernés travaillent avec un partenaire unique. La Conférence de Londres a défini une orientation stratégique qui réaffirme clairement l'engagement sur le long terme de la communauté internationale en faveur de l'Afghanistan et réitère tout aussi clairement sa détermination à évoluer vers un transfert croissant de responsabilités aux Afghans. Il est impératif que nous suivions cette orientation avec détermination, alors que nous sommes probablement au plus fort de l'engagement international en Afghanistan, avec un gouvernement qui souhaite, en toute légitimité, être responsable de son avenir. Ignorer cette stratégie, évidemment, pourrait aboutir à un échec de nos efforts communs. Ce n'est pas une option que nous envisageons.

*(l'orateur poursuit en anglais)*

Le 6 mars, le Président Karzaï a officiellement demandé au Secrétaire général de fournir un appui technique et logistique et d'aider à mobiliser des fonds auprès des donateurs pour les élections législatives, prévues pour le mois de septembre de cette année. Conformément à cette requête, et si nous en recevons le mandat, l'ONU et la MANUA sont prêtes à jouer un rôle, aux côtés des institutions électorales afghanes et des autres partenaires internationaux, pour appuyer le processus électoral en fournissant une assistance technique, en coordonnant les autres acteurs internationaux qui appuient ce processus et en orientant les fonds versés par les donateurs. Pour que la transition vers la responsabilité afghane soit reflétée

dans ce processus électoral, il faudra clairement préciser que la responsabilité d'en assurer la transparence et l'intégrité incombe à la Commission électorale indépendante et à la Commission des plaintes électorales. Celles-ci devront s'acquitter de leurs mandats avec efficacité et impartialité, et avec la confiance de toutes les parties prenantes afghanes. Avec d'autres, nous sommes disposés à œuvrer en vue de cet objectif avec les institutions électorales et le Gouvernement afghans.

Dans ce contexte et concernant l'annonce qu'il a faite le 15 mars que deux non-Afghans feraient partie de la Commission des plaintes électorales, le Président Karzaï a informé le Représentant spécial M. de Mistura, au cours de leur première réunion, qu'il souhaitait que ces membres internationaux soient désignés par l'ONU. Bien entendu, il s'agit là également d'un fait positif.

Les prochaines élections législatives peuvent constituer un nouveau jalon qui mettra en évidence la primauté de l'impératif constitutionnel pour l'avenir de l'Afghanistan, ainsi que notre stratégie commune de transition convenue vers une plus grande prise en main et un plus grand rôle des Afghans. Sur la base de l'engagement en faveur de la réforme électorale pris de manière concertée avec le Gouvernement afghan à la Conférence de Londres, nous devons tous aider le Gouvernement à avancer dans le programme de réformes pour ces élections et pour les suivantes. Nous ne devons pas nous axer uniquement sur ces élections, mais plutôt penser aux réformes à plus long terme.

En même temps, nous devons prendre garde à ce que les autres questions à l'ordre du jour politique ne soient reléguées au second plan et que ces élections n'absorbent tout ou partie des ressources et de l'énergie des acteurs internationaux et afghans. Par exemple, sur le plan du développement, nous ne devons pas perdre de vue la nécessité continue de nous assurer que nos efforts communs sont coordonnés et appuient les priorités – les priorités afghanes – que nous avons acceptées depuis longtemps. Comme cela a déjà été dit, des progrès ont été accomplis, mais des parties importantes du territoire afghan et de larges pans de la population sont toujours mal desservis; des projets non viables ou qui font double emploi avec d'autres continuent d'être mis en œuvre; et plus inquiétant, d'autres continuent de faire ce que les Afghans pourraient faire eux-mêmes. Nous nous félicitons vivement de la nomination du nouveau Représentant civil hors classe de l'OTAN et du

nouveau Haut-Représentant de l'Union européenne en Afghanistan. En tant que Coordonnateur principal de l'action civile internationale en Afghanistan, M. de Mistura comptera sur leur appui et leur coopération pour renforcer le rôle de la MINUA.

Parallèlement, au fur et à mesure que les Afghans prendront la direction des opérations, nos efforts collectifs devront viser le renforcement de la capacité de l'Afghanistan de coordonner l'assistance et l'aide qu'il reçoit, de définir et d'énoncer ses propres priorités en matière de développement et les moyens d'y répondre, et de recevoir les fonds et de les affecter aux secteurs où il aura recensé les besoins les plus grands.

Sur le plan politique, nous ne devons pas sous-estimer, d'une part, l'importance et, d'autre part, la complexité du lancement d'un processus politique de réconciliation et de réintégration. À la Conférence de Londres, à laquelle ont participé plus de 70 pays et organisations, un consensus écrasant s'est dégagé sur la nécessité d'un tel processus. Le Gouvernement afghan s'est engagé à formuler un programme de paix et de réintégration et la communauté internationale à créer un fonds d'affectation spéciale pour la paix et la réintégration. La MANUA, grâce à ses connaissances et à son champ d'action, pourrait jouer un rôle important et apporter une valeur ajoutée à ce programme et à la gestion de ce fonds.

De toute évidence, l'idée de tenir des pourparlers est devenue bien plus que de simples paroles, et le discours selon lequel on ne peut instaurer la paix par des moyens militaires uniquement s'accompagne désormais de propositions concrètes et d'une politique plus claire. À cet égard, les efforts actifs déployés par le Président Karzaï pour établir des relations avec ses voisins et les acteurs régionaux et la convocation d'une jirga de paix en avril constituent des pas importants. Cependant, nous ne devrions pas nous faire d'illusions et penser que le processus qui a été amorcé donnera des résultats immédiats. Il devra être suivi et accompagné de multiples mesures de confiance des deux côtés, et ancré dans l'attachement communs aux progrès réalisés depuis 2002. Même s'il est souhaitable que les afghans et leurs interlocuteurs internationaux continuent d'avoir une position coordonnée sur ces initiatives, ce processus doit continuer d'être mené par les Afghans.

*(l'orateur reprend en français)*

Alors que le Conseil de sécurité va débattre dans les prochains jours du renouvellement du mandat de la

MANUA, il doit garder à l'esprit que même si 2009 a été une année difficile pour les Nations Unies en Afghanistan, la Mission – son personnel et ses dirigeants – a continué à mettre en œuvre, avec courage et détermination, le mandat de la MANUA. Suite à l'attaque tragique de la résidence Bakhtar en octobre, une partie du personnel a dû être transférée à cause du manque de logements et de bureaux répondant aux normes de sécurité. Malgré cela, comme les membres le savent, la MANUA a ouvert deux bureaux provinciaux supplémentaires en 2009. Grâce aux efforts intenses fournis par la Mission pour la construction de nouveaux logements et le renforcement des locaux existants, tout le personnel initialement transféré a finalement été redéployé en Afghanistan au plus tard à la mi-mars.

Grâce au soutien du Siège, et par le biais de délégations d'autorité et de mesures exceptionnelles temporaires, la MANUA devrait pouvoir faire baisser le taux de vacance de postes – qui a été en augmentation suite à la publication des nouveaux postes prévus dans le budget ainsi qu'à des modifications dans la gestion des ressources humaines et des procédures de recrutement – à moins de 30 % cet été. Une baisse supplémentaire du taux de vacance de postes est anticipée d'ici la fin de l'année.

Pour maintenir le cap à un moment si critique pour le pays et la Mission, le Représentant spécial de Mistura a rapidement rejoint Kaboul le 13 mars, ce qui explique son absence aujourd'hui. Il lui a paru important qu'il arrive à Kaboul le plus tôt possible. Il a initié immédiatement une série de discussions fructueuses avec le Président Karzaï, des membres de son gouvernement ainsi que d'autres responsables afghans et de la communauté internationale, tout en définissant la stratégie et les priorités de l'Organisation sur le court et moyen terme, selon le mandat qui lui a été confié.

Nous espérons que le Représentant spécial recevra un soutien solide de la part du Conseil dans l'exercice de ses fonctions de coordonnateur des activités des agences, fonds et programmes des Nations Unies en Afghanistan, et ce, avec l'assistance de son adjoint, le Coordonnateur résident et Coordonnateur humanitaire. Comme le Conseil le sait, un nouveau Représentant spécial adjoint du Secrétaire général pour les affaires politiques a également été nommé. Il s'agit de M. Kobler, qui rejoindra la MANUA au début du mois d'avril.

Le Siège, les dirigeants de la MANUA et son personnel continueront à travailler ensemble pour assurer une mise en œuvre effective du mandat pour une MANUA renforcée. Dans le même temps, et j'insiste là-dessus, les impératifs liés à la sécurité de l'ensemble du personnel en Afghanistan – tout en poursuivant et en renforçant nos efforts ainsi que la mise en œuvre du mandat au meilleur coût, où que nous soyons présents, sans sursolliciter le personnel et les ressources disponibles – requièrent d'évaluer avec attention le caractère critique des opérations des Nations Unies en Afghanistan, y compris celles de la MANUA. Le travail de la MANUA, en tant que mission intégrée, et celui de tous les fonds et programmes des Nations Unies, doit être poursuivi, maintenu et renforcé lorsque nécessaire, mais cela doit être fait en s'assurant que les programmes et le personnel remplissent des fonctions de la plus haute priorité.

Nous remercions la Commission de la fonction publique internationale (CFPI) d'avoir approuvé une extension de trois mois de la prime de risque spécifique à l'Afghanistan. Nous continuerons à demander le soutien du Conseil, ainsi que celui des organes budgétaires compétents et de la CFPI, pour veiller à ce que le personnel posté dans des lieux d'affection où les familles ne sont pas autorisées, tels que l'Afghanistan, soit compensé de manière proportionnelle au reste du personnel des Nations Unies, eu égard à leurs conditions de vie et à la situation sur le terrain.

C'est un niveau sans précédent d'attention internationale et de ressources qui est investi en Afghanistan, à l'appui des priorités qui ont été approuvées, avec le Gouvernement afghan, et en faveur d'une stratégie de transition pour une plus grande responsabilité confiée aux Afghans, également conjointement approuvée à la Conférence de Londres. Nous devons travailler ensemble avec détermination pour tirer avantage de cette occasion, pour apporter les changements rendus possibles par cette unité d'efforts, de stratégies, de priorités et de ressources.

**Le Président** : Je remercie M. Le Roy de son exposé.

Je donne maintenant la parole au représentant de l'Afghanistan.

**M. Tanin** (Afghanistan) (*parle en anglais*) : Étant donné que c'est la première fois que je prends la parole dans cette salle ce mois-ci, je voudrais commencer par vous féliciter, Monsieur le Président, de votre

accession à la présidence du Conseil et vous remercier d'avoir convoqué cette séance. Je voudrais également remercier le Secrétaire général de son rapport (S/2010/127) et M. Le Roy de son exposé très complet.

La date d'aujourd'hui marque une étape importante pour le partenariat entre l'Afghanistan et la communauté internationale : pour la première fois depuis 2001, nous discutons d'un mandat axé sur la transition vers l'appropriation afghane du processus, vers un plus grand rôle, et une responsabilité accrue des Afghans. Cette transition ne constitue pas une fin de processus mais bien plutôt un nouveau départ. Avec de la persévérance, de la patience et du réalisme, nous avons maintenant la possibilité de mettre un terme à la violence afin d'édifier un État capable de protéger nos citoyens et de répondre à leurs besoins, ainsi que de renforcer la confiance, l'unité et le rôle du peuple afghan.

Le Gouvernement afghan relève ce défi. Cette année, notre priorité va être le processus d'afghanisation. Dans tous les domaines, les Afghans et leurs priorités doivent être au premier plan. Nous allons avoir un calendrier chargé qui va mettre à l'épreuve nos forces et notre détermination mais qui peut également avec l'aide de la communauté internationale, nous placer définitivement sur le chemin du succès.

La première étape est de mettre un frein à la mécanique talibane et de renforcer la sécurité à travers tout le pays. La nouvelle stratégie du général McChrystal, que l'on a pu récemment voir à l'œuvre à Marjah va commencer à inverser la tendance. Dans le même temps, l'armée et la police nationales afghanes, grâce à une formation intensive, du matériel et des ressources, vont remplacer progressivement la communauté internationale pour se charger de la défense du pays et assurer la sécurité de la population. Ce transfert commencera dès que possible et, avec l'aide de la communauté internationale, devrait aboutir dans cinq ans à la prise en charge totale par les Afghans.

Les efforts militaires seront complétés par des efforts aux niveaux politique et économique. Nous avons le plan et les premières ressources qu'il nous faut pour mettre en œuvre un programme de réintégration, qui peu à peu offre un autre choix de vie à ceux qui se battent contre nous.

La deuxième étape est la réconciliation, qui est de plus en plus au cœur de nos efforts pour promouvoir la

paix et la stabilité en Afghanistan. À Istanbul et à Londres, nos plans ont été largement appuyés par les pays de la région et la communauté internationale. Depuis lors, nous dialoguons avec les partenaires régionaux au plus haut niveau pour voir comment la région pourrait aider à la réconciliation et pour renforcer la confiance dans les nouvelles initiatives de stabilisation.

La coopération de la région et la cohésion de l'appui international seront certes capitales, mais il reste que ce processus doit être mené par les Afghans et axé sur les priorités afghanes. À cet égard, le prochain jalon sera la jirga de paix consultative nationale à la fin du mois d'avril, qui réunira anciens, chefs communautaires, représentants gouvernementaux et groupes de la société civile afghane. Le programme de la conférence tournera autour de trois objectifs : premièrement, faire se consulter, s'entendre et s'accorder au sein de la population afghane sur la nécessité d'instaurer une paix durable; deuxièmement, obtenir un accord dans le cadre d'une entente avec l'opposition; et troisièmement, mettre sur pied un mécanisme propre à instaurer cette entente.

Cependant, le volet sécuritaire n'est que la première partie de cette transition vers l'appropriation du processus par les Afghans. L'Afghanistan et la communauté internationale ont déjà établi un plan visant au transfert de la sécurité, de la gouvernance et des questions de développement aux mains des Afghans, et à consolider le cadre de coopération régionale. L'étape suivante sera la Conférence de Kaboul cet été, qui sera le tremplin entre le stade stratégique et son plan de mise en œuvre détaillé.

Le Gouvernement afghan s'emploie actuellement à renforcer les capacités, éliminer la corruption, encourager la participation, et promouvoir la justice et l'état de droit. Il fait également le nécessaire pour garantir la viabilité à long terme de ces changements en développant l'agriculture, les infrastructures et les ressources naturelles, ainsi que les initiatives régionales, et en renforçant la coordination. Dans tous ces domaines, les Afghans seront de plus en plus souvent aux commandes, grâce à l'appui de nos partenaires et amis.

Enfin, en septembre, l'Afghanistan tiendra ses élections parlementaires. Tout comme dans les autres domaines, les élections et les instances électorales doivent être aux mains des Afghans et au cœur des priorités afghanes. L'Afghanistan met à profit les

leçons de son expérience passée pour engager des réformes électorales à court et long termes afin que ces élections, ainsi que celles qui les suivront se déroulent de façon transparente, crédible et régulière.

Toutefois, l'Afghanistan aura besoin de temps pour renforcer ses capacités d'organiser seul des élections. C'est pourquoi le Président Karzaï a envoyé une lettre au Secrétaire général pour demander l'aide technique et logistique de l'ONU, et a décidé que deux des sièges de la Commission des plaintes électorales seraient occupés par des experts étrangers. De même, l'aide de la communauté internationale sera nécessaire en termes de ressources pour le scrutin et pour veiller à ce qu'il se déroule dans le calme et la sécurité.

On ne saurait trop insister sur l'importance du rôle que l'ONU joue en soutien de l'Afghanistan et dans la coordination des efforts internationaux. Les Afghans considèrent toujours l'ONU comme une force impartiale qui œuvre au service de la population afghane, et comme le garant de stabilité et de notre paix futures de pays démocratique. Notre mission commune exigera beaucoup de nous tous : du réalisme quant à nos propres capacités et à celles de nos partenaires, la compréhension des différences de points de vue et des pressions qui s'exercent sur nous et, enfin, l'acceptation des divergences en matière de calendriers et d'attentes. Seule l'ONU est en mesure d'équilibrer ces relations et de veiller à ce que les vues des Afghans et de la communauté internationale soient toutes entendues et prises en compte.

Le Gouvernement afghan appuie pleinement la prorogation du mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, et se félicite de la nomination de Staffan de Mistura au poste de Représentant spécial du Secrétaire général, arrivé d'ailleurs à Kaboul en fin de semaine dernière pour débiter sa mission. Nous attendons avec impatience de travailler étroitement avec lui dans les mois et années à venir.

Il y a neuf ans, l'Afghanistan était un pays en lambeaux. L'aide et l'appui de la communauté internationale ont été un soutien vital pour permettre au pays de se remettre progressivement de ses blessures. L'Afghanistan est impatient de pouvoir se remettre solidement sur pied, mais il faut apprendre à marcher avant de courir. Il faudra du temps au Gouvernement et aux forces de sécurité pour renforcer les capacités permettant d'établir la paix et la bonne gouvernance à travers le pays. Un engagement sans faille de la

communauté internationale restera donc essentiel dans les années à venir. Mais nous sommes sur le bon chemin. Nous nous sommes fixé un objectif clair et, dans le cadre d'un partenariat solide avec la communauté internationale, nous avons les moyens de réussir.

**Le Président** : Je remercie le représentant de l'Afghanistan de sa déclaration.

Je vais maintenant donner la parole aux membres du Conseil de sécurité. J'invite tous les orateurs à limiter leur déclaration à cinq minutes, afin que le Conseil puisse mener ses travaux avec toute l'efficacité voulue.

**M. Apakan** (Turquie) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier le Secrétaire général de son rapport (S/2010/127) ainsi que le Secrétaire général adjoint, M. Alain Le Roy, de son exposé détaillé. Nous souhaitons la bienvenue au nouveau Représentant spécial du Secrétaire général, M. Staffan de Mistura, et nous lui adressons tous nos vœux de succès. Je souhaite la bienvenue au Conseil à l'Ambassadeur de l'Afghanistan. Nous nous félicitons du rapport et des informations détaillées qu'il fournit. Nous sommes en accord avec son contenu et avec les remarques qu'il soulève.

Le rythme de l'évolution de la situation en Afghanistan n'a pas changé ces derniers mois. Je souhaiterais donc souligner quatre points : le rôle que les Afghans sont appelés à jouer, le renforcement de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et de son mandat, la coopération régionale, et enfin l'aspect civil.

Premièrement, la communauté internationale commence enfin à envisager les défis actuels sous un angle nouveau. Cette année est une année cruciale. La Conférence de Londres a constitué à cet égard un tournant important. Le mot d'ordre pour la période à venir sera le « leadership afghan », que la communauté internationale devrait appuyer par tous les moyens possibles. Il faut réduire au minimum la différence de perception entre les Afghans et la communauté internationale. Nous devons prendre un nouveau départ. Nous devons rendre le Gouvernement afghan autonome. Un processus politique est nécessaire. L'ONU devrait jouer un rôle central. Les élections parlementaires de septembre 2010 feront partie de ce processus. Le nouveau gouvernement devrait rassembler toute la nation pendant la période précédant les élections. Il devrait s'efforcer de renforcer l'unité

nationale et de reconstruire le pays. Il devrait nouer le dialogue avec tous les groupes ethniques grâce à des politiques inclusives.

L'Afghanistan a désormais besoin de renforcer ses valeurs démocratiques et de mettre en place un système étatique efficace pour s'attaquer à différents problèmes, tels que les fautes graves. Il faut adopter une approche globale qui recouvre sécurité, gouvernance, primauté du droit, droits de l'homme et développement économique et social. Elle ne devrait pas se limiter aux moyens militaires. Il faut mettre particulièrement l'accent sur quatre domaines : un développement économique global; une police et une armée afghanes fortes, bien entraînées et bien équipées; une réconciliation nationale sans exclusion; et des systèmes éducatif et judiciaire modernes afin de lutter efficacement contre l'extrémisme.

Deuxièmement, cette approche globale est étroitement liée à une forte présence de l'ONU. Il faut renforcer le rôle de la MANUA afin de mieux servir le peuple afghan. C'est pour cette raison que nous souhaitons examiner les besoins de l'ONU dans les négociations en cours sur le nouveau mandat de la MANUA. En tant que pays pilote pour l'Afghanistan au sein du Conseil, la Turquie espère parvenir à un consensus et mettre la dernière touche aux débats sur la prorogation du mandat de la MANUA après la présente séance, de manière à la soumettre au vote lundi prochain. D'autre part, nous devons tous aider l'ONU à répondre à ses besoins en matière de sécurité. Le maintien d'une forte présence de l'ONU est de la plus haute importance, non seulement pendant la période de transition qui approche, mais également au-delà. Nous devrions par conséquent tous appuyer le Secrétaire général dans les efforts qu'il déploie à cette fin.

Troisièmement, il faut renforcer la coopération et le dialogue dans la région. La Turquie a accueilli en janvier le quatrième sommet trilatéral entre la Turquie, l'Afghanistan et le Pakistan, consacré à l'éducation. Nous avons également accueilli le sommet d'Istanbul avec la participation des États voisins de l'Afghanistan. La Déclaration d'Istanbul est la première déclaration régionale depuis celle de Kaboul de 2002 qui insiste sur la prise en main du processus par la région. Nous pensons qu'elle constitue une base solide permettant de renforcer la coopération régionale, dont il a aussi été question à la Conférence de Londres. Sur un autre registre, la Turquie accueillera également cette année la quatrième Conférence sur la coopération économique régionale concernant l'Afghanistan.

Quatrièmement, nous tenons à souligner qu'il importe d'intensifier l'action de la société civile au cours de la période à venir. Il ne faut pas voir dans le transfert des responsabilités aux autorités afghanes une stratégie de sortie. Au contraire, la communauté internationale devrait renforcer sa présence civile. Dans ce contexte, nous tenons à appeler plus particulièrement l'attention sur la section pertinente du rapport du Secrétaire général sur la situation dans les zones où la stabilité est fragile à cause d'une distribution inéquitable de l'aide au développement. Nous poursuivrons nos efforts afin de remédier à ce problème.

Je tiens à informer le Conseil qu'à la conférence rassemblant les équipes de reconstruction de province tenue à Kaboul il y a deux jours, la Turquie a annoncé la création, à la demande du Gouvernement afghan, d'une nouvelle équipe turque de reconstruction de province à Sibirgan, capitale provinciale de Cevizcan. Notre nouvelle équipe se chargera également de la province de Saripul. Nous avons déjà terminé les procédures législatives nationales nécessaires, nommé un diplomate chevronné à la tête de l'équipe et conduit une enquête sur le terrain la semaine dernière. Nous pensons que cette équipe sera opérationnelle en mai. L'équipe turque de reconstruction de province, sous direction civile, s'inspirera de l'expérience réussie de notre première équipe dans la province de Wardak. Elle sera responsable des activités dans les domaines de la santé, de l'éducation et du développement, en étroite coordination avec les autorités afghanes. Elle augmentera les effectifs civils dans les deux provinces et participera aux efforts en cours en matière de développement dans la région. Elle sera également disposée à appuyer les efforts afghans en matière de renforcement des capacités dans le domaine de la sécurité en formant la Police nationale afghane.

Pour terminer, nous tenons à réaffirmer que la Turquie, au-delà de ses activités diplomatiques, continuera d'apporter des contributions globales en Afghanistan, en coopération avec l'ONU.

**M. Heller** (Mexique) (*parle en espagnol*) : Nous remercions, nous aussi, le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, M. Alain Le Roy, de la présentation du rapport du Secrétaire général (S/2010/127), ainsi que le Représentant permanent de l'Afghanistan, l'Ambassadeur Zahir Tanin, de sa déclaration d'aujourd'hui. Nous souhaitons par ailleurs plein succès à l'Ambassadeur Staffan de Mistura dans

ses nouvelles fonctions en tant que Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan.

Le débat d'aujourd'hui, ainsi que le renouvellement du mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) dans les jours à venir, est la preuve de l'attachement de la communauté internationale à la reconstruction du pays. Elle souhaite que le peuple afghan prenne en main sa destinée, comme il a été convenu lors de la Conférence internationale sur l'Afghanistan tenue à Londres le 28 janvier 2010.

Appuyer cette nouvelle phase de transition définie à Londres est de la plus haute importance. La MANUA continuera de coordonner les efforts internationaux visant à permettre au Gouvernement afghan d'assumer pleinement ses responsabilités en matière de sécurité, de développement, de réconciliation nationale et de coopération régionale. Nous espérons qu'au cours de la prochaine conférence internationale qui aura lieu à Kaboul au printemps, le Gouvernement afghan présentera des mesures concrètes qui contribueront à renforcer les institutions et l'état de droit dans le pays, notamment en luttant contre la corruption et l'impunité.

Ma délégation convient avec le rapport du Secrétaire général qu'au cours de cette nouvelle phase née d'un engagement international renouvelé, la MANUA devra redoubler d'efforts pour s'acquitter de son mandat, en se concentrant sur trois domaines principaux. Premièrement, elle devra renforcer la capacité de coordination du Gouvernement avec la communauté internationale; deuxièmement, sur le plan électoral, elle devra assurer la coordination politique et fournir un appui aux institutions, par le biais de la Commission électorale indépendante, avant tout afin de renforcer les capacités nationales; et, troisièmement, elle devra poursuivre sa mission de bons offices à l'appui de la mise en œuvre des programmes afghans de réconciliation. Tout cela devra se faire sous la direction du Gouvernement afghan lui-même et conformément à ses priorités nationales.

Dans le domaine de la sécurité, nous regrettons toutefois qu'une fois de plus, le rapport du Secrétaire général fasse état d'une augmentation du nombre d'incidents violents par rapport aux années précédentes, ce qui fait de 2009 l'année marquée par le plus grand nombre de pertes civiles depuis 2001. Ces chiffres montrent sans aucun doute que l'insécurité reste le principal frein au progrès en Afghanistan. À cet

égard, nous pensons que le contrôle civil des forces internationales doit rester la condition préalable à la réalisation des activités menées par celles-ci.

Nous réaffirmons une fois de plus notre rejet total du terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations et réprouvons tout acte mettant en danger les civils, les travailleurs humanitaires, le personnel de l'ONU, ainsi que les journalistes. Nous espérons que la communication et la coordination entre le Représentant spécial du Secrétaire général, les forces afghanes et la Force internationale d'assistance à la sécurité déboucheront sur une diminution du nombre des pertes civiles et sur l'amélioration des conditions de sécurité dans le pays.

Nous reconnaissons d'autre part que le programme de paix et de réintégration annoncé par le Président Karzaï et visant à promouvoir la réinsertion dans la société des éléments antigouvernementaux qui souhaitent déposer les armes est un message de réconciliation et de dialogue qui est nécessaire pour répondre aux difficultés du pays. Cela doit toutefois faire l'objet d'un examen rigoureux afin de prendre toutes les garanties qui permettront de réaliser le développement avec succès.

Nous nous félicitons des initiatives conjointes prises par les Gouvernements afghan, iranien et pakistanais pour lutter contre la production, le trafic et la consommation de stupéfiants dans la région. Dans un esprit de responsabilité partagée, cela contribuera à créer un climat de confiance mutuelle et à promouvoir des stratégies communes propres à lutter contre ce fléau, et cela aura certainement un impact direct sur la situation sécuritaire dans la région.

Compte tenu de la promulgation de la loi d'amnistie publique et de stabilité nationale qui accorde l'amnistie aux auteurs de graves crimes commis précédemment, y compris de graves violations des droits de l'homme, nous répétons que la lutte contre l'impunité joue un rôle central dans la réconciliation nationale, outre l'importance de respecter le droit international applicable en la matière. Nous pensons également qu'il est de la plus haute importance de répondre correctement aux besoins des quelque 296 000 personnes déplacées afin de leur donner les moyens de retourner chez elles dans un climat de réconciliation et en respectant pleinement leurs droits fondamentaux.

Enfin, il importe, lors des élections, de s'employer à tirer toutes les leçons de l'élection

présidentielle d'août dernier afin de garantir la crédibilité et la transparence des prochaines élections parlementaires. Nous sommes, à cette fin, très favorables à la nomination d'une nouvelle Commission des plaintes électorale; deuxièmement, à l'adoption de mesures visant à asseoir l'indépendance de la Commission électorale indépendante; troisièmement, au lancement d'une enquête sur les fraudes commises à l'occasion des élections de 2009, conformément à la loi électorale afghane; et, quatrièmement, à la participation des femmes et des minorités.

Nous sommes convaincus que ces élections, prévues au deuxième semestre, donneront au Gouvernement afghan une autre occasion de renforcer son attachement aux priorités définies par le pays et à son peuple, avec l'appui de la communauté internationale.

**M<sup>me</sup> Viotti** (Brésil) (*parle en anglais*): Je remercie le Secrétaire général adjoint M. Alain Le Roy, pour son exposé au Conseil, ainsi que l'Ambassadeur Zahir Tanin pour ses observations. Nous souhaitons plein succès au nouveau Représentant spécial du Secrétaire général, Staffan de Mistura.

Depuis notre dernier débat sur l'Afghanistan (voir S/PV.6255), des mesures importantes ont été prises pour examiner et améliorer la relation entre l'Afghanistan et la communauté internationale. Les Conférences d'Istanbul et de Londres ont aidé à traduire le mot « afghanisation » en des engagements clairs. Avec la Jirga de paix, la conférence de Kaboul et les élections parlementaires de septembre, les mois à venir donneront l'occasion à toutes les parties prenantes de tenir ces engagements.

Je voudrais aborder aujourd'hui trois aspects de la question afghane et le rôle de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA): la situation sécuritaire; le processus politique, notamment les élections et la réconciliation; et la coordination de l'aide.

Le fait que l'année 2009 a été la plus violente en Afghanistan depuis 2001 suscite de vives préoccupations. L'intensification actuelle des activités militaires internationales se produit dans un climat très explosif, dans lequel la tâche la plus ardue n'est pas de débarrasser certaines zones de leurs militants, mais plutôt de jeter les fondements d'une stabilité à long terme – mission redoutable.

Les civils afghans continuent de souffrir le plus de ce conflit. La grande majorité d'entre eux sont des victimes d'Al-Qaïda, des Taliban et des groupes d'opposition armés. Nous nous félicitons des efforts déployés en 2009 par les forces progouvernementales, qui ont permis de réduire le nombre des victimes civiles de ces forces. Nous sommes convaincus que d'autres mesures seront prises pour faire tomber le chiffre des pertes.

Personne ne conteste que, loin de se trouver sur le champ de bataille, la solution du conflit afghan réside dans un processus politique. Le communiqué de Londres a témoigné d'un appui international vigoureux aux politiques de réconciliation et de réinsertion annoncées par le Président Karzaï dans son discours d'investiture. Ce processus doit être dirigé par l'Afghanistan. La MANUA peut jouer un rôle si Kaboul le lui demande et selon les modalités qui lui seront fixées.

Les progrès de la réconciliation nationale doivent aller de pair avec les progrès dans la consolidation de la démocratie. À cette fin, il est nécessaire de créer les conditions permettant d'éviter que les difficultés rencontrées pendant les élections de l'année dernière ne se reproduisent aux prochaines élections parlementaires et au-delà. Il est naturel et souhaitable que les autorités afghanes jouent de nouveau un rôle de chef de file pendant le processus électoral et démocratique. Elles doivent, ce faisant, garantir la tenue d'élections libres, équitables et crédibles.

La stabilité dépend également de la capacité du Gouvernement afghan d'assurer le développement socioéconomique avec l'appui de la communauté internationale. La stratégie qui consiste à renforcer la gouvernance et à fournir aux zones libérées une aide au développement est donc judicieuse. Il ne faut ménager aucun effort pour la mettre pleinement en œuvre.

L'importance de la coordination de l'assistance internationale en Afghanistan et du rôle de la MANUA dans cette coordination a été soulignée à maintes reprises. Certains progrès ont été réalisés dans ce domaine, mais il reste encore beaucoup à faire. Les pays donateurs doivent faire montre d'une volonté politique vigoureuse pour permettre à l'ONU et au Gouvernement afghan de coordonner la totalité de leur assistance. Cela ne sera peut-être pas facile, mais cela est indispensable, notamment pour assurer leur efficacité.

Il est tout aussi important de remplir le mandat de la MANUA, principal coordonnateur des efforts internationaux civils en Afghanistan, de manière à renforcer les capacités des institutions afghanes et à promouvoir le développement économique et social. Il est inquiétant à cet égard qu'une portion importante de l'aide internationale fournie à l'Afghanistan n'ait pas encore été portée à l'attention du Gouvernement afghan, sans parler du fait qu'elle ne s'aligne pas sur la Stratégie nationale de développement de l'Afghanistan. Il est également préoccupant de constater que l'aide reste déséquilibrée sur le plan géographique. Si cette situation persiste, elle pourrait saper les progrès récents faits par les autorités afghanes pour réorienter la Stratégie nationale de développement de l'Afghanistan et améliorer la collecte des impôts et la croissance économique.

Le deuxième semestre de 2009 a mis en lumière les importantes difficultés rencontrées pour édifier un Afghanistan stable et prospère. À la fin de l'année dernière et au début de 2010, les priorités ont surtout été de recentrer les stratégies et de définir les engagements permettant de relever ces défis. Espérons que les mois à venir verront ces efforts porter leurs fruits.

**M. Li Baodong** (Chine) (*parle en chinois*) : Je voudrais remercier le Secrétaire général adjoint, M. Alain Le Roy, de son exposé sur la situation en Afghanistan. La Chine est disposée à appuyer pleinement l'action de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et du Représentant spécial nouvellement nommé, M. Staffan de Mistura, qui a déjà pris ses fonctions en Afghanistan.

L'année dernière, l'Afghanistan a tenu avec succès des élections présidentielles, qui ont marqué une avancée importante vers la gouvernance du pays par le peuple afghan. Grâce aux efforts conjoints du Gouvernement afghan et de la communauté internationale, des résultats positifs ont été enregistrés aux conférences internationales sur l'Afghanistan, tenues à Istanbul et à Londres cette année même. Maintenant que l'Afghanistan a atteint une phase de transition critique, la communauté internationale devrait rester centrée sur ce pays, accroître son appui et son assistance et jeter les fondements d'une transition pleine et entière vers la gouvernance par le peuple afghan en renforçant la souveraineté, l'autonomie et les capacités de développement de l'Afghanistan.

La situation agitée au plan de la sécurité nuit gravement à la reconstruction de l'Afghanistan. Des approches intégrées devraient être adoptées pour y améliorer la situation en matière de sécurité. Tout en œuvrant au renforcement de la capacité de l'armée et de la police afghanes, la communauté internationale doit également faire progresser le processus de réconciliation mené par le Gouvernement afghan de manière à renforcer et à élargir la base politique pour instaurer la paix et à la stabilité. Le transfert au Gouvernement afghan des responsabilités en matière de sécurité doit se faire de façon graduelle, prudente et bien planifiée à la condition préalable que la sécurité et la stabilité du pays soient garanties.

La clef d'une stabilité et d'une sécurité à long terme en Afghanistan réside dans le développement de son économie et l'amélioration des conditions de vie. La poursuite de la mise en œuvre de la Stratégie nationale de développement de l'Afghanistan a vu la relance de son agriculture, un accroissement de l'investissement étranger, une rapide croissance de son économie et une augmentation constante des recettes publiques. La communauté internationale doit appuyer encore plus la mise en œuvre de la Stratégie nationale de développement de l'Afghanistan pour qu'un plus grand nombre d'Afghans puissent tirer profit des dividendes du développement. Les donateurs et les organismes internationaux pertinents doivent respecter l'autonomie de l'Afghanistan dans le domaine de la reconstruction économique et encourager le Gouvernement et le peuple afghans à faire preuve d'enthousiasme et à prendre l'initiative.

Nous appuyons le pays en fournissant plus d'aide au Gouvernement afghan pour qu'il renforce sa capacité d'autodéveloppement. Nous appuyons les Nations Unies dans leur rôle permanent de chef de file et de coordonnateur dans la reconstruction de l'Afghanistan. Nous saluons vivement la qualité exceptionnelle du travail de la MANUA, qui s'acquitte de sa mission dans des conditions extrêmement difficiles, et appuyons la prorogation de son mandat d'une autre année.

Les élections parlementaires en Afghanistan doivent se tenir en septembre et nous espérons qu'elles se dérouleront avec succès. Nous appuyons la fourniture par la MANUA de l'assistance électorale nécessaire, conformément à son mandat.

En tant que pays ami voisin de l'Afghanistan, la Chine a activement appuyé et promu la reconstruction

pacifique de l'Afghanistan, à laquelle elle a participé. La Chine a déjà invité le Président Karzaï à effectuer une visite en Chine du 21 au 25 mars 2010. Je suis convaincu que cette visite donnera des résultats positifs.

À l'avenir, la Chine continuera à appuyer l'Afghanistan dans la limite de ses capacités. Nous croyons qu'avec l'appui énergique de la communauté internationale et grâce à leurs efforts propres, le Gouvernement et le peuple afghans atteindront au bout du compte l'objectif de paix et de stabilité, d'indépendance et d'autonomie, de développement et de progrès, et d'amitié et de bonnes relations avec leurs voisins.

**M. Mayr-Harting** (Autriche) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Secrétaire général adjoint, M. Le Roy, de son exposé. Qu'il me soit également permis de souhaiter la bienvenue à cette table au Représentant permanent de l'Afghanistan, l'Ambassadeur Zahir Tanin, et de le remercier de son importante contribution.

L'Autriche s'associe à la déclaration qui sera faite ultérieurement dans le cadre de ce débat par le représentant de l'Union européenne.

La Conférence de Londres a lancé une nouvelle phase de transition vers un plus grand rôle et une responsabilité accrue des Afghans. La Conférence de Londres a également fixé l'ordre du jour de la conférence de Kaboul en juin dont il est prévu qu'elle sera basée sur un programme d'édification de la nation axé sur des réformes. Nous partageons le point de vue du Secrétaire général qu'il importe, dans ce processus de transition, que soient prises en compte les préoccupations des Afghans. Dans cet esprit, l'Autriche et l'Institut Liechtenstein de l'Université de Princeton ont organisé en Autriche, à la fin de février, l'Afghanistan Implementation Colloquium (Colloque sur la mise en œuvre en Afghanistan), qui a rassemblé un grand nombre d'Afghans et d'experts internationaux. Nous estimons que les résultats de ces débats peuvent s'avérer utiles aux préparatifs de la Conférence de Kaboul et nous les partagerons avec nos partenaires.

S'agissant des élections parlementaires qui se tiendront en septembre, une réforme électorale réelle, sur la base des engagements pris à la Conférence de Londres, sera essentielle pour faire en sorte que ces élections puissent contribuer à la consolidation de la démocratie en Afghanistan. Nous espérons également

que des mesures seront prises pour faciliter la participation des femmes et des minorités, aussi bien en tant que candidats qu'en tant qu'électeurs.

Nous encourageons le Gouvernement afghan à accélérer la mise en œuvre du plan d'action national pour les Femmes d'Afghanistan et à favoriser le processus d'intégration des femmes dans la vie politique, économique et sociale.

À la suite du discours d'investiture du Président Karzaï en novembre dernier, et de la Conférence de Londres, les concepts de réintégration et de réconciliation se sont imposés avec force à l'attention. Il ne saurait y avoir de solution purement militaire au conflit en Afghanistan. Nous croyons que tant la réintégration que la réconciliation devraient être du plein ressort des Afghans et qu'il faut les mener dans le respect de la Constitution et des engagements internationaux. De plus, une large implication de toutes les parties prenantes du système politique afghan sur la base d'un consensus qu'elles auront atteint sera essentielle. La participation des femmes au processus de réconciliation – conformément à la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité – sera d'une importance particulière pour réaliser une paix durable. Nous espérons donc que la jirga de paix nationale prévue à la fin du mois d'avril sera préparée d'une manière transparente et sans exclusion, avec la participation de tous les secteurs concernés de la société afghane. Pour qu'il soit authentique, tout processus de réconciliation doit être complété par l'application du principe de responsabilité pour les crimes graves commis dans le passé.

Comme le Secrétaire général l'a relevé, la récente décision du Conseil de sécurité de retirer les noms de cinq anciens responsables taliban de la liste établie en application de sa résolution 1267 (1999) a été accueillie favorablement en Afghanistan comme une mesure de confiance qui pourrait aider à jeter à terme les bases d'un processus politique. Nous prenons note de l'évaluation du Secrétaire général qu'il serait utile que d'autres mesures de confiance soient prises. Dans ce contexte, en tant que Président du Comité créé par la résolution 1267 (1999), j'attends avec impatience de coopérer avec les autorités afghanes et la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) s'agissant de veiller à une pleine mise en œuvre des résolutions 1267 (1999), 1822 (2008) et 1904 (2009), notamment dans le cadre des efforts en cours pour actualiser la liste récapitulative et, plus particulièrement, du processus d'examen actuel.

L'incidence négative de la situation sécuritaire sur la protection des civils reste un problème majeur. Le fait que l'année dernière ait vu le plus grand nombre de pertes civiles depuis 2001 préoccupe profondément, sachant que les Taliban et autres groupes extrémistes sont responsables, de loin, du plus grand nombre de civils tués. Dans le même temps, nous tenons à saluer la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) et autres forces internationales pour les progrès réalisés pour la réduction notable du nombre de pertes civiles dans le contexte de leurs opérations, et nous espérons que ces efforts seront encore poursuivis.

Nous sommes convaincus que la coopération régionale sera essentielle à la stabilité et à la prospérité de l'Afghanistan. Tous les voisins de l'Afghanistan devraient être inclus et prendre part à ce processus. Nous voudrions encourager un plus grand renforcement de la confiance et une coopération accrue sur les plans économique et politique, ainsi qu'une assistance mutuelle dans la lutte contre la drogue, le terrorisme et le crime. Nous sommes heureux de voir que la MANUA fournit un appui à une telle coopération régionale, conformément à son mandat.

L'Autriche se félicite également des activités conduites par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime pour faciliter la coopération régionale, tels que l'initiative Pacte de Paris, la Stratégie arc-en-ciel et l'élaboration de programmes régionaux pour l'Afghanistan et ses voisins.

Au regard des défis auxquels sera confronté l'Afghanistan au cours des prochains mois, nous sommes convaincus que la MANUA continuera à jouer un rôle clef d'appui au Gouvernement. Nous appuyons par conséquent la prorogation d'une année du mandat de la MANUA, avec les modifications que le Secrétaire général a proposé d'introduire afin d'accroître l'efficacité et l'impact du travail de la Mission. L'Autriche attend avec impatience de collaborer avec le nouveau Représentant spécial du Secrétaire général et nous lui souhaitons plein succès dans l'accomplissement de ses importantes et difficiles tâches.

**M. de Rivière (France) :** Le représentant de l'Union européenne prononcera tout à l'heure une intervention à laquelle la France s'associe. Je voudrais apporter quelques observations complémentaires.

Après une année 2009 difficile, les premiers mois de cette année donnent certaines raisons d'espérer une amélioration de la situation. L'Afghanistan et la

communauté internationale se sont accordés sur une feuille de route crédible lors de la Conférence de Londres, fondée sur l'accélération de la prise en main de leurs responsabilités souveraines par les Afghans. Les engagements pris par le Président Karzaï et par son gouvernement sur un programme ambitieux de réformes et le lancement d'un processus de réconciliation et de réintégration donnent un fondement solide à cette transition. Sur le plan militaire, la nouvelle stratégie élaborée par le général McChrystal commence à porter ses fruits et met en lumière les faiblesses de la rébellion armée, qui ne bénéficie pas du soutien de la population. Enfin, au niveau régional, des dynamiques plus positives entre l'Afghanistan et ses voisins favorisent un combat plus efficace contre le terrorisme.

Ces développements restent cependant fragiles. Pour que les perspectives de redressement se confirment, la mise en œuvre rapide du programme de réformes annoncé par le Président Karzaï pour que les institutions afghanes soient en mesure d'assumer pleinement leurs nouvelles responsabilités est indispensable.

L'ONU dispose de la légitimité, de l'impartialité et de l'expertise qui en font un acteur irremplaçable dans cette nouvelle phase. La Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) devra à ce titre jouer un rôle clef. Nous saluons la nomination de M. de Mistura à la tête de la MANUA et exprimons notre entière confiance dans sa capacité à assumer avec efficacité et dynamisme son rôle de représentant de l'ensemble de la communauté internationale auprès des Afghans. Il pourra s'appuyer pour cela sur le nouveau Représentant spécial de l'Union européenne et le nouveau représentant civil de l'OTAN, dont les compétences renforcées contribueront à une mise en cohérence de l'action internationale autour du Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU.

Nous attendons de l'ONU qu'elle accompagne activement le processus de transition engagé à Londres. Dans ce cadre, le renouvellement du mandat est l'occasion de préciser les priorités d'action de la Mission. Nous en voyons trois.

Premièrement, les bons offices politiques, qui constituent le cœur du mandat. Le Représentant spécial devra en particulier conduire un dialogue suivi avec le Président Karzaï et les autres acteurs politiques sur la mise en œuvre des engagements mutuels pris à Londres. Les premiers contacts établis entre le

Représentant spécial et le Président Karzaï sont à cet égard encourageants. La MANUA aura aussi un rôle actif à jouer en soutien au Gouvernement dans le programme de réconciliation et de réintégration. Ce programme devra être conduit dans le cadre de la Constitution et dans le respect des valeurs et acquis démocratiques.

Deuxième priorité, la MANUA aura aussi à s'engager en appui du processus électoral. Les leçons doivent être tirées des difficultés du scrutin présidentiel. Des réformes sont nécessaires en amont des élections parlementaires de septembre. La légitimité de l'action du Gouvernement afghan et de la communauté internationale exige que ce scrutin se déroule dans les meilleures conditions possibles. Le Représentant spécial aura un rôle important pour aider à forger un consensus entre le Gouvernement et les principaux acteurs politiques afghans, y compris les responsables de l'opposition, sur toutes ces réformes.

Troisième priorité enfin, il faut que la MANUA poursuive l'effort engagé depuis la Conférence de Paris de juin 2008 pour renforcer l'efficacité et la cohérence de l'aide. Ce rôle devra, comme le souligne le rapport du Secrétaire général, s'inscrire plus clairement en appui des autorités afghanes, à qui revient la responsabilité première en matière de coordination de l'aide.

La France remercie la Turquie pour le projet de résolution soumis aux membres du Conseil de sécurité, qui reflète pleinement ces priorités.

La crise afghane ne peut être abordée indépendamment de la situation dans la région, en premier lieu au Pakistan. Le Gouvernement pakistanais a engagé un combat courageux contre le fléau du terrorisme. La communauté internationale doit le soutenir et l'encourager à accentuer la lutte contre tous les groupes terroristes.

Au-delà, le dialogue et la coopération régionaux doivent faire l'objet d'une attention accrue. Des initiatives importantes ont été lancées récemment à cet effet. La France salue en particulier le rôle d'impulsion joué par la Turquie. Pour aller plus loin, nous souhaitons que soit institué un mécanisme dédié de suivi et de promotion du dialogue régional. L'ONU, par son impartialité, est bien placée pour réunir tous les acteurs régionaux autour de l'objectif commun de stabilisation de la région. Nous encourageons la MANUA à s'engager activement sur ce dossier.

En conclusion, je souhaiterais rappeler un point essentiel. La transition engagée en Afghanistan ne signifie pas un retrait de la communauté internationale, encore moins un abandon. En tout état de cause, comme le Président Sarkozy l'a rappelé à de nombreuses reprises, la France restera engagée aussi longtemps que nécessaire et aussi longtemps que les Afghans le souhaiteront.

**M<sup>me</sup> Rice** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général adjoint Le Roy de son exposé complet et l'Ambassadeur Tanin de sa déclaration importante et son dynamisme.

Je voudrais commencer par souligner que les États-Unis appuient pleinement le rôle crucial que joue l'Organisation des Nations Unies en Afghanistan. Nous sommes profondément reconnaissants aux hommes et aux femmes de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) pour leur dévouement et aux nombreux organismes des Nations Unies qui ont montré leur détermination à aider le peuple afghan à réaliser la stabilité et à développer des institutions démocratiques malgré d'énormes difficultés.

Il y a deux mois à Londres, la communauté internationale a montré son appui au programme du Gouvernement afghan, comme l'a souligné le Président Karzaï dans son intervention inaugurale. Souligner notre engagement revient à reconnaître que l'Afghanistan et la communauté internationale entrent dans une nouvelle phase de leur partenariat sur la voie d'une prise en main complète par les Afghans. Pour garantir l'efficacité des efforts de la communauté internationale, l'ONU devra continuer à jouer un rôle central dans la promotion de la coordination et de l'unité d'action.

Les États-Unis se félicitent de la nomination du Représentant spécial M. Staffan de Mistura, et lui réitérent leur ferme appui, ainsi qu'à la MANUA, alors qu'il accède à cette importante fonction. Nous attendons avec impatience de travailler en étroite collaboration avec le nouveau Représentant spécial afin d'atteindre notre objectif commun d'aider le peuple afghan à transformer et à renforcer sa société et à assurer sa propre sécurité. À son arrivée, le Représentant spécial de Mistura a affirmé que la MANUA allait

« s'employer à promouvoir la stabilité et le progrès socioéconomique du peuple afghan, en ayant à l'esprit que le processus doit être dirigé et pris en main par les Afghans, dans le strict

respect de leur souveraineté et de leur indépendance ».

Nous approuvons cet engagement et attendons avec impatience d'appuyer l'action de la MANUA.

Nous avons également hâte de voir la MANUA jouer un rôle plus dynamique et essentiel dans la coordination de l'aide humanitaire entre les organismes des Nations Unies et dans la coordination de l'aide entre les gouvernements donateurs, et ce, grâce à des mécanismes plus efficaces et des effectifs plus importants. De leur côté, les États-Unis continueront d'œuvrer à l'amélioration de leur coordination avec l'ONU et les autres donateurs, et nous encourageons les autres pays à faire de même. Nous sommes certains que la MANUA travaillera en étroite collaboration avec le Gouvernement afghan pour veiller à ce que cette aide appuie le programme et les priorités du Gouvernement et renforce ses capacités à tous les niveaux.

La communauté internationale est déterminée à renforcer les capacités du Gouvernement afghan et à l'aider à atteindre son objectif d'assumer la responsabilité de ses propres priorités en matière de développement, de gouvernance et de sécurité. Les cadres civils des États-Unis ont établi des partenariats avec les Afghans afin d'élaborer et de mettre en œuvre des initiatives en matière de gouvernance, de développement économique, d'état de droit et d'agriculture. La MANUA continue d'avoir un rôle critique à jouer dans le processus de transition vers l'octroi de responsabilités accrues au Gouvernement afghan – notamment en aidant à définir des indicateurs provinciaux sur le développement, la gouvernance et l'état de droit, pendant que la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) et le Gouvernement afghan prendront des décisions sur la transition dans les provinces.

Le Gouvernement afghan a annoncé des plans visant à transférer la responsabilité de la sécurité aux autorités afghanes. Nous faisons déjà des progrès sur ce front. Les opérations menées actuellement par la FIAS dans la province d'Helmand, lancées sur la demande du Gouvernement afghan et du gouverneur de la province, ont été entreprises avec un niveau sans précédent de planification et de participation de la part des autorités afghanes. Les ministères afghans clefs de la sécurité et de la prestation de services à Kaboul et leurs départements subsidiaires à Helmand ont veillé à ce que les activités liées à la gouvernance et au

développement soient menées immédiatement à la suite des opérations de sécurité. Le 23 février, le Gouvernement afghan a installé un gouverneur de district adjoint et son équipe pour Marjah, 10 jours seulement après le déclenchement des opérations de sécurité. Kaboul continue de pourvoir les postes critiques des ministères chargés de la prestation de services afin de faciliter la mise en route de services essentiels.

Mais le véritable test sera la capacité du Gouvernement afghan à répondre aux attentes de la population locale. Nous sommes résolus à aider les autorités afghanes à réussir dans leur entreprise. À mesure que les conditions de sécurité s'amélioreront et que le Gouvernement afghan assumera des responsabilités accrues en matière de sécurité, les États-Unis seront prêts à appuyer toutes les initiatives afghanes visant à stabiliser les secteurs locaux en offrant aux chefs et aux combattants rebelles la possibilité de se retirer du champ de bataille. Comme l'a dit le Président Obama, « Nous appuyerons les efforts déployés par le Gouvernement afghan pour ouvrir la porte à ceux des Taliban qui renonceront à la violence et respecteront les droits de l'homme de leurs compatriotes ».

Nous engageons instamment l'ONU à continuer à jouer un rôle énergique en veillant à ce que les femmes participent à toutes les phases de ce processus et en œuvrant avec le Gouvernement afghan pour s'assurer que les droits des femmes et les droits fondamentaux soient préservés et promus.

Enfin, l'annonce faite par le Gouvernement afghan de la tenue, dans le courant de l'année, d'élections parlementaires nationales constitue une nouvelle occasion d'améliorer la gouvernance et de renforcer les institutions. Nous restons cependant préoccupés par le décret électoral promulgué par le Président en février. Il est d'une importance capitale que le peuple afghan puisse avoir foi en la crédibilité et la légitimité des élections parlementaires de 2010, car l'indépendance et la crédibilité des institutions électorales afghanes sont d'une importance primordiale. Par exemple, la Commission des plaintes électorales sera renforcée si ses membres, tant afghans qu'étrangers, sont en mesure de mener leurs activités de manière impartiale et indépendante.

Nous nous félicitons des engagements pris par le Gouvernement afghan de garantir l'intégrité des élections parlementaires de 2010 et de travailler en

étroite collaboration avec l'ONU afin de faire fond sur les enseignements tirés des élections de 2009 dans le but d'améliorer le processus électoral en 2010 et au-delà. Pour maintenir la confiance dans les prochaines élections et leurs résultats, il sera indispensable de faire des progrès manifestes dans la mise en place d'institutions électorales indépendantes et efficaces. Notre propre capacité à fournir une assistance pendant la période électorale dépendra pour beaucoup des progrès réalisés dans l'instauration d'une gouvernance plus honnête et plus efficace.

L'engagement que nous partageons avec le Gouvernement afghan, qui s'est exprimé tout récemment à Londres, imprime une nouvelle orientation à nos efforts. Le plan du Gouvernement d'organiser une conférence internationale à Kaboul dans le courant de cette année nous permettra de prendre connaissance de ses plans d'action détaillés et de ses objectifs pour la mise en œuvre de son programme.

Cette année sera d'une importance critique pour l'Afghanistan. Nous attendons avec impatience de renforcer nos efforts communs.

**M. Barbalić** (Bosnie-Herzégovine) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, M. Alain Le Roy, pour son exposé, ainsi que l'Ambassadeur Tanin pour ses observations. Je remercie également le Secrétaire général pour son rapport sur la situation actuelle en Afghanistan (S/2010/127). Nous aimerions saisir la présente occasion pour nous féliciter de la nomination de M. Staffan de Mistura au poste de Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan, et lui souhaitons plein succès dans sa tâche.

La Bosnie-Herzégovine s'associe également à la déclaration qui sera faite ultérieurement au nom de l'Union européenne.

Compte tenu des derniers importants développements survenus en Afghanistan et des divers défis majeurs auxquels la communauté internationale et les autorités afghanes seront bientôt confrontées, la Bosnie-Herzégovine se félicite de la forte intensité des activités diplomatiques déployées récemment pour aider l'Afghanistan et ses institutions. C'est pourquoi notre délégation se félicite de la tenue et des résultats de la Conférence sur l'Afghanistan qui a eu lieu à Londres le 28 janvier. Compte tenu de l'importance de la coopération régionale pour la réalisation des

objectifs à long terme d'un Afghanistan stable et démocratique, nous soulignons également l'importance du sommet sur le thème « Amitié et coopération au cœur de l'Asie », qui s'est tenu à Istanbul le 26 janvier. Nous attendons également avec intérêt la conférence de Kaboul, prévue pour le printemps. Cette conférence est un signe très encourageant, car il s'agira là de la première réunion de haut niveau organisée par le Gouvernement afghan.

La Bosnie-Herzégovine tient d'emblée à rappeler son ferme attachement à la souveraineté, à l'indépendance, à l'intégrité territoriale et à l'unité nationale de l'Afghanistan, ainsi que son appui à l'ensemble des efforts déployés par l'Afghanistan pour reconstruire le pays et instaurer une paix durable et une démocratie constitutionnelle. Nous espérons que l'ONU continuera à jouer un rôle de coordination central et impartial s'agissant de promouvoir la paix et la stabilité en Afghanistan, de concert avec le Gouvernement, afin de mettre en œuvre le Pacte pour l'Afghanistan.

Nous sommes toutefois extrêmement préoccupés par la situation humanitaire et les conditions de sécurité dans le pays. Nous condamnons le nombre croissant d'attaques dirigées contre les civils, les travailleurs humanitaires et les forces afghanes et internationales.

La Bosnie-Herzégovine est d'avis que les efforts menés actuellement pour promouvoir et mettre en place le processus de transformation démocratique en Afghanistan méritent le ferme appui de la communauté internationale. À cet égard, nous sommes convaincus que plusieurs questions revêtent une importance fondamentale.

Premièrement, il est clair que l'organisation des élections parlementaires en septembre constituera un défi de taille, non seulement pour les institutions afghanes, mais également pour la communauté internationale. Nous encourageons vivement la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) à assurer une coordination politique d'ensemble de l'appui prêté aux élections par la communauté internationale. Les élections ne doivent pas nous faire oublier la nécessité d'une réforme électorale à long terme dans l'avenir. Nous approuvons les efforts déployés par l'ONU pour continuer à aider le Gouvernement afghan dans cette tâche essentielle. Pour que le processus électoral soit indépendant, impartial et crédible, il importe de faciliter et

d'encourager la coopération entre la communauté internationale et les autorités afghanes afin d'assurer un climat favorable à la tenue des prochaines élections.

La Bosnie-Herzégovine tient également à souligner l'importance cruciale des rôles de la Commission électorale indépendante et de la Commission des plaintes électorales dans le processus électoral en Afghanistan. C'est pourquoi nous soulignons qu'il importe de préserver leur indépendance et leur transparence.

Nous considérons que la participation de tous les secteurs de la société afghane à ces élections est d'une grande importance pour la transformation démocratique du pays. Nous appuyons énergiquement les mesures visant à améliorer la participation des femmes et des minorités. Nous nous félicitons également des efforts déployés pour accélérer la mise en œuvre du plan national à l'intention des femmes. Notre délégation encourage le Gouvernement afghan à poursuivre ses efforts sur cette voie, car nous estimons que la participation des femmes ne peut que renforcer la capacité du Gouvernement à trouver des solutions aux nombreux défis que la société afghane sera appelée à relever dans l'avenir.

Deuxièmement, la Bosnie-Herzégovine attache une grande importance aux bons offices que la MANUA fournit au Gouvernement afghan, notamment dans le domaine de la réconciliation. Nous croyons qu'il n'existe pas d'autre voie que le dialogue entre le Gouvernement afghan et les forces de l'opposition. À ce titre, nous appuyons le processus de réintégration et saluons la proposition visant à créer un fonds d'affectation spéciale pour la paix et la réintégration, financé par les donateurs pour offrir des emplois et des incitations financières aux insurgés qui souhaitent renoncer à la violence. Nous croyons que de tels instruments sont d'une importance cruciale pour l'avenir de la cohésion politique et sociale au sein de la société afghane.

Troisièmement, notre délégation est consciente de l'importance et du caractère nécessaire du rôle moteur de la MANUA en matière de coordination de l'aide humanitaire internationale. Parallèlement, nous encourageons la MANUA à inclure et consulter les Afghans et à œuvrer par le biais des institutions afghanes à l'exécution des projets. Nous aimerions que le Gouvernement afghan assume un plus grand rôle de coordination, car c'est là une des façons concrètes et

pratiques d'appuyer le processus de transition vers l'octroi de responsabilités aux autorités afghanes.

Quatrièmement, la Bosnie-Herzégovine appuie avec force le retour des personnes déplacées en Afghanistan. Nous souhaitons exprimer notre préoccupation en ce qui concerne les quelque 296 000 personnes déplacées, selon les chiffres cités dans le dernier rapport du Secrétaire général. Notre propre expérience pendant la période d'après guerre nous permet d'insister sur le fait que ces retours sont essentiels pour l'édification d'une société démocratique et pour le rétablissement d'un climat de sécurité et de confiance entre les citoyens. Nous saluons tous les efforts déployés dans ce sens.

Nous aimerions également encourager le Gouvernement afghan à poursuivre sur la voie des progrès réalisés dans la mise en œuvre de son programme de lutte antimines, avec l'appui de l'ONU et de tous les acteurs pertinents.

Nous pensons que les activités et les engagements susmentionnés sont des pas importants vers la nouvelle phase de transition soulignée et annoncée dans le communiqué de Londres et visant à encourager la direction et la prise en charge des opérations par les Afghans dans divers domaines.

Pour terminer, la Bosnie-Herzégovine est en faveur du renouvellement du mandat de la MANUA pour une nouvelle période de 12 mois.

**Sir Mark Lyall Grant** (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général pour son rapport (S/2010/127) et le Secrétaire général adjoint, M. Alain Le Roy, pour son exposé très complet de ce matin. Je remercie également l'Ambassadeur Tanin pour ses observations positives.

Le rapport du Secrétaire général décrit clairement les progrès réalisés en vue de faire de l'Afghanistan une nation sûre, stable et prospère. Nous restons fermement attachés à cet objectif. Cependant, le rapport rend également compte de l'ampleur des défis qui subsistent.

Étant donné qu'il s'agit du premier débat officiel que le Conseil consacre à l'Afghanistan depuis sa nomination, je voudrais moi aussi souhaiter la bienvenue à Staffan de Mistura en sa qualité de Représentant spécial du Secrétaire général. Il peut compter sur le plein appui du Royaume-Uni. Nous l'encourageons à tirer pleinement profit du temps qu'il passe sur le terrain en Afghanistan pour renforcer le

rôle de chef de file de l'ONU. Nous nous réjouissons des progrès qui ont été déjà réalisés pour pourvoir les postes vacants au sein de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), et nous sommes prêts à appuyer d'autres efforts de recrutement.

Le Royaume-Uni se félicite également de la nomination du Représentant civil hors classe de l'OTAN et du Haut-Représentant spécial de l'Union européenne. En collaboration avec le Représentant spécial du Secrétaire général, ils contribueront à veiller à ce que l'action civile en Afghanistan représente plus que la somme de ses parties individuelles.

La Conférence de Londres, qui s'est tenue en janvier, a représenté un pas important. Le Gouvernement afghan, l'ONU et la communauté internationale ont convenu d'un ensemble commun de principes reflétant les ambitions énoncées l'année dernière par le Président Karzaï dans son discours d'investiture. Ces priorités ont permis à la communauté internationale de renouveler son engagement envers l'Afghanistan et son peuple et ont marqué une nouvelle phase de transition vers un plus grand rôle des Afghans. Ces priorités seront reflétées dans le mandat renouvelé de la MANUA la semaine prochaine.

À présent, la communauté internationale et le gouvernement du Président Karzaï doivent s'acquitter des engagements que nous avons collectivement pris à Londres, et dans trois domaines prioritaires en particulier. Le premier domaine est celui de la sécurité. Selon le rapport du Secrétaire général, ces trois derniers mois ont été caractérisés par des défis importants en matière de sécurité, mais nous avons également réalisé de véritables progrès. L'opération Moshtarak a montré le rôle croissant joué par l'Afghanistan pour renforcer sa propre sécurité. Nous nous félicitons des efforts considérables déployés par la Force internationale d'assistance à la sécurité et les forces afghanes pour réduire au minimum les pertes civiles – une réduction d'environ 28 % par rapport à l'année passée. Nous œuvrons en vue du jour où les troupes étrangères ne seront plus nécessaires en première ligne en Afghanistan et où l'Afghanistan pourra faire face seul à la menace du terrorisme.

Le deuxième domaine concerne le processus politique. L'élaboration d'une solution politique, sous l'impulsion des Afghans, reste une tâche critique pour 2010. La prochaine jirga de paix et la prochaine conférence de Kaboul sont déterminantes dans ces

efforts. Nous appuyons le Gouvernement afghan dans ses efforts pour conduire un processus de réconciliation représentatif. Comme l'a déclaré notre ministre des affaires étrangères la semaine dernière, les Afghans doivent s'approprier et diriger cet engagement politique. Ce sera un processus lent et progressif. Nous envisageons que la MANUA et les bons offices du Représentant spécial du Secrétaire général jouent, à la demande du Gouvernement afghan, un rôle important pour appuyer ce processus politique dirigé par les Afghans.

Troisièmement, les élections. La MANUA aura un rôle important à jouer pour aider le Gouvernement afghan à préparer les prochaines élections législatives. Nous espérons que le Gouvernement mettra tout en œuvre pour veiller à ce qu'elles soient transparentes, crédibles et sûres. Nous réitérons notre appui à l'engagement pris par le Gouvernement dans le communiqué de Londres de prévenir toute irrégularité et toute mauvaise conduite. Pour la crédibilité des élections, il importe que la Commission des plaintes électorales et la Commission électorale indépendante soient réellement indépendantes afin qu'elles puissent garantir l'équilibre de pouvoirs prévu par la Constitution. Nous nous réjouissons donc de l'engagement pris par le Président Karzaï de nommer deux observateurs internationaux à la Commission des plaintes électorales, et nous attendons avec impatience leur nomination très prochaine par le Représentant spécial du Secrétaire général.

Nous souscrivons à l'analyse faite dans le rapport du Secrétaire général de l'élection présidentielle de l'année dernière. Nous devons en tirer des enseignements, et nous reconnaissons les défis liés à la tenue d'élections crédibles en septembre prochain. Nous prenons note de l'engagement pris par le Gouvernement afghan dans le communiqué de Londres de collaborer étroitement avec l'ONU pour améliorer tous les processus électoraux futurs, et nous attendons avec intérêt que le Gouvernement formule et mette en œuvre sans plus tarder des réformes électorales.

Lutter contre la corruption demeure une priorité absolue pour le Gouvernement afghan et ses partenaires internationaux. Comme le souligne le rapport du Secrétaire général, à l'heure actuelle, pour les Afghans, la corruption constitue même une plus grande priorité que la sécurité. La corruption entrave le développement socioéconomique et compromet la légitimité du Gouvernement et sa capacité à fournir des services au peuple afghan. À la Conférence de

Londres, le Président Karzaï s'est engagé à s'attaquer à la corruption et à mettre en place des institutions indépendantes chargées de mener cette action et d'évaluer les progrès réalisés. Nous nous réjouissons donc que M. Le Roy ait confirmé qu'aujourd'hui, le Président Karzaï a promulgué une loi portant création d'un Bureau de surveillance et de lutte contre la corruption. L'amélioration des efforts de lutte contre la corruption fera que les donateurs versent en toute confiance un pourcentage plus élevé de ressources affectées au développement, directement par le biais des ministères afghans.

Pour terminer, nous attendons avec intérêt la Conférence de Kaboul qui se tiendra cette année. Cette conférence va préserver l'élan en vue de l'élaboration d'une stratégie politique en Afghanistan et permettra au Gouvernement afghan, avec l'appui de l'ONU et de la communauté internationale, d'exposer clairement comment il va concrétiser les engagements pris en janvier. L'Afghanistan et l'ONU peuvent compter sur le plein appui du Royaume-Uni.

**M. Mugoya** (Ouganda) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je voudrais remercier M. Le Roy pour son exposé très complet et l'Ambassadeur Tanin pour ses observations.

Le rapport du Secrétaire général (S/2010/127) met en relief certains domaines importants dans lesquels des progrès ont été réalisés ces trois derniers mois grâce à l'action des Afghans et de la communauté internationale, mais il reconnaît également qu'il reste encore beaucoup à faire pour une bonne gestion des événements importants prévus dans les prochains mois.

Nous appuyons fermement les efforts déployés dans l'ensemble pendant la période considérée pour améliorer la gouvernance, l'état de droit, la lutte contre la corruption et l'impunité, ainsi que le respect de droits de l'homme en Afghanistan. La mise en place d'institutions solides reste essentielle dans le cadre de ces efforts, et il appartient au nouveau gouvernement afghan de démontrer son aptitude à assumer un rôle de chef de file relativement à ces priorités nationales.

Le système électoral doit être réformé de façon significative pour que les futures élections soient plus transparentes et crédibles. À cet égard, le report des élections parlementaires au 18 septembre permettra de procéder à des réformes électorales qui contribueront davantage à la consolidation de la démocratie en Afghanistan.

La situation en matière de sécurité en Afghanistan demeure un sujet de vive préoccupation pour la communauté internationale. Nous notons avec une profonde préoccupation que la situation s'est aggravée pendant la période considérée en raison de la combinaison de plusieurs facteurs. Cependant, nous jugeons encourageants les efforts visant à renforcer les dispositifs de sécurité dans les plus grandes villes, ainsi que les opérations de sécurité menées en continu qui ont permis de réduire considérablement le nombre d'attentats-suicides.

Outre les pertes en vies humaines et les blessures graves, nous sommes également préoccupés par la pollution par les mines qui a entravé les activités de subsistance, notamment en bloquant l'accès aux terres agricoles, à l'eau, aux soins de santé et à l'éducation. Même si nous notons les réalisations à ce jour de la mise en œuvre du programme de lutte antimines, nous encourageons le Gouvernement, avec l'appui de la communauté internationale, à accroître les ressources pour faire face aux conséquences des mines et des restes d'engins explosifs pour la population. Nous appelons instamment à l'achèvement rapide de l'élaboration de la Stratégie de sécurité nationale, suivie de sa mise en œuvre immédiate, conformément à l'objectif de transfert de responsabilité en matière de sécurité aux Forces nationales de sécurité afghanes d'ici cinq ans.

Nous reconnaissons que la responsabilité première du développement du pays incombe au Gouvernement et au peuple afghans eux-mêmes, mais nous appelons la communauté internationale à continuer de promouvoir et de renforcer la prise en main afghane, en redoublant d'efforts afin de renforcer la capacité des Afghans à prendre en main les priorités clefs qui sont essentielles pour faire progresser l'Afghanistan. Tout comme le Secrétaire général, nous pensons que cela nécessite un bon équilibre entre les activités militaires et civiles. Des efforts accrus doivent être déployés pour mettre sur pied une structure de coordination civile dévouée et renforcée, qui garantisse une solide prise en main afghane et l'implication de toutes les principales parties en Afghanistan.

Nous nous félicitons de la détermination constante de la communauté internationale à appuyer la stabilité et le développement en Afghanistan et, en particulier, du communiqué de la Conférence de Londres, qui fixe un programme clair et de bonnes priorités pour faire progresser l'Afghanistan. Le consensus suscité à propos de la réconciliation et de la

réintégration sous égide afghane est tout à fait significatif, et essentiel pour obtenir une paix durable en Afghanistan et dans toute la région.

La stabilité, la sécurité et le développement en Afghanistan sont étroitement liés à la situation générale dans la région. Une approche coordonnée au niveau régional et une coopération accrue entre l'Afghanistan et ses voisins sont essentielles pour faire face aux défis communs qui ignorent les frontières nationales, tout en suscitant également un élan en faveur de la croissance économique.

La lutte contre l'insurrection et contre le trafic des stupéfiants, en particulier, pourrait être amplement renforcée par des efforts conjoints au niveau régional. Nous prenons note des récents progrès réalisés face au problème de la production d'opium, mais nous demeurons inquiets du mal immense que continuent de causer la culture, la production et le trafic d'opium à la sécurité, au développement et à la gouvernance de l'Afghanistan, ainsi qu'à la région et à la planète entière. Nous appelons le Gouvernement afghan, avec l'aide de la communauté internationale, à accélérer la mise en place de la stratégie nationale de contrôle des stupéfiants.

Nous notons avec satisfaction les efforts en cours entrepris par le Secrétaire général, par son Représentant spécial pour l'Afghanistan nouvellement nommé et, en particulier, par le personnel de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), qui sert dans des conditions très difficiles pour conduire les entreprises de la communauté internationale. Nous appuyons donc l'appel du Secrétaire général à la prorogation du mandat de la MANUA pour une nouvelle période de 12 mois.

Comme le Secrétaire général l'a noté, les prochains mois seront complexes et d'une importance critique pour la stabilité et les progrès futurs de l'Afghanistan. L'élan positif qui s'est fait jour, malgré la difficile situation sécuritaire, doit se poursuivre. Le renforcement de l'appui de la communauté internationale est vital pour préserver cet élan.

**M. Salam** (Liban) (*parle en arabe*) : D'emblée, je voudrais exprimer ma gratitude au Secrétariat pour le rapport que le Secrétaire général adjoint, M. Le Roy, vient de présenter sur l'action menée par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) (S/2010/127), et je tiens à remercier l'Ambassadeur Tanin de sa déclaration. Permettez-moi,

Monsieur le Président, de formuler les observations suivantes.

Nous nous félicitons de la nomination de M. Staffan de Mistura en tant que nouveau Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan, et nous appuyons la prorogation du mandat de la MANUA pour une année supplémentaire, mandat qui adapte ses fonctions aux nouveaux défis. Nous affirmons combien il est important que l'ONU joue un rôle de premier plan dans la coordination de l'aide internationale destinée à l'Afghanistan, dans le but de renforcer la souveraineté et l'indépendance de ce pays.

Il est essentiel que le Gouvernement afghan joue un rôle majeur dans les secteurs politique, économique et sécuritaire, et que la Mission des Nations Unies joue un rôle d'assistance et d'appui, et ce afin de permettre au peuple afghan de prendre en main progressivement son avenir. Nous appelons à une coordination accrue entre la MANUA et les autres acteurs internationaux présents en Afghanistan.

Il est important à présent de promouvoir un appui international et régional afin d'aider l'Afghanistan à parvenir à la stabilité et à la prospérité. Dans ce contexte, nous nous félicitons de la conférence de haut niveau sur l'Afghanistan, organisée par la Turquie à Istanbul le 26 janvier 2010, ainsi que des résultats de la Conférence de Londres tenue le 28 janvier 2010, à laquelle ont participé 78 États et institutions. Nous espérons que la conférence de Kaboul prévue cette année sera également couronnée de succès. À cette conférence, le Gouvernement afghan doit présenter des plans et programmes concrets.

Nous appuyons la certification des élections aux conseils de province et des élections parlementaires, qui doivent avoir lieu le 18 septembre prochain. Nous espérons qu'elles seront transparentes, libres et crédibles. Avant cela, une réforme électorale est requise, en particulier concernant la création d'une commission électorale indépendante crédible et les enseignements à tirer des précédentes élections présidentielles. Nous devons aussi déterminer l'aide que la Mission des Nations Unies peut fournir à cet égard.

Il faut achever la consolidation des institutions militaires, civiles et judiciaires afghanes, et lutter contre l'impunité et la corruption. Il faut promouvoir les droits des femmes et renforcer la police et l'armée

afghanes afin de veiller à ce qu'elles assument pleinement leurs fonctions de sécurité.

Nous insistons sur la nature complémentaire de la sécurité et du développement, et à cet égard des efforts parallèles doivent être entrepris pour traiter les causes sous-jacentes de ce conflit. Nous devons faciliter un processus politique interne et une réconciliation avec les éléments opposés au Gouvernement, à condition qu'ils renoncent à la violence et respectent la Constitution et toutes les institutions créées depuis 2002.

Nous sommes préoccupés par le regain des tensions et des attaques terroristes contre les civils afghans et contre les forces internationales et afghanes. Il est regrettable que 2009 ait été la pire année depuis 2001 s'agissant des pertes civiles. Nous demandons instamment aux forces internationales de poursuivre leurs efforts pour protéger les civils pendant leurs opérations militaires. Nous soulignons l'importance des activités de lutte contre les stupéfiants, parfaitement conscients que le trafic de ceux-ci est lié au financement des activités terroristes.

**M. Onemola** (Nigéria) (*parle en anglais*) : Je souhaite m'associer aux autres orateurs pour remercier le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, M. Alain Le Roy, de son précieux exposé. Nous sommes reconnaissants de la présence de l'Ambassadeur Zahir Tanin à la présente séance et le remercions de sa déclaration. Nous souhaitons la bienvenue au nouveau Représentant spécial du Secrétaire général dans sa nouvelle fonction. Il pourra compter sur notre appui au cours de son mandat.

Nous nous félicitons des récents progrès réalisés par l'Afghanistan, comme l'indiquent les rapports d'évaluation périodique. Cependant, il est clair que les problèmes que rencontre le pays sont énormes, englobant les domaines de la sécurité, de la politique, de la gouvernance, du développement économique, de la corruption et du trafic de drogue.

En matière de politique et de gouvernance, nous prenons note des engagements pris par le Président Hâmid Karzaï à la Conférence de Londres de veiller à ce que les irrégularités et les erreurs commises au cours des dernières élections ne se reproduisent pas à l'avenir. Les élections parlementaires prévues pour septembre 2010 doivent par conséquent être précédées de préparatifs complets et suffisants.

Il faudrait entreprendre des réformes électorales qui garantissent l'indépendance et l'impartialité des instances électorales du pays et la crédibilité des élections elles-mêmes.

Il faut déployer de sérieux efforts dans le domaine de la réconciliation et de la réintégration pour consolider la paix en Afghanistan. Nous nous félicitons donc de la tenue d'une jirga nationale de paix sur la réconciliation prévue, par le Gouvernement en avril. Nous espérons qu'elle permettra de véritablement promouvoir une participation politique sans exclusive en Afghanistan. Il est indispensable de garantir la souveraineté afghane en permettant au Gouvernement de prendre en main les processus politique et de développement du pays.

Les conditions de sécurité en Afghanistan restent précaires et fort compliquées avec des terroristes, des groupes antigouvernementaux auteurs de troubles, des trafiquants de stupéfiants et des seigneurs de la guerre régionaux qui déstabilisent le pays et font obstacle à son développement économique. Nous nous félicitons de la mise en place d'un fonds d'affectation spéciale pour la paix et la réintégration visant à offrir de nouveaux débouchés économiques à ceux qui renoncent à la violence et rompent leurs liens avec Al-Qaida et d'autres groupes terroristes. La formation, la fourniture d'équipements et le renforcement des forces de sécurité afghanes devraient demeurer une priorité.

Pour ce qui est de la corruption et de la réforme judiciaire, nous nous félicitons de la création d'un groupe de lutte contre la corruption et de la nomination de juges à un tribunal anticorruption. Nous nous félicitons également des réformes préconisées dans le Programme national pour la justice, ainsi que de l'adoption d'un projet de politique d'intégration des systèmes de justice officiels et traditionnels.

Sur le plan humanitaire, il faut mieux coordonner l'aide et permettre le retour de toute urgence des personnes déplacées. Nous pensons que si les donateurs fournissent des contributions suffisantes conformément au Document de planification qui vient d'être lancé, cela permettra de satisfaire grandement aux besoins humanitaires du pays.

Nous appuyons le document final de la Conférence de Londres. Si les engagements pris lors de la Conférence sont respectés, l'Afghanistan sera rapidement à même de s'acquitter de sa responsabilité souveraine dans les domaines de la sécurité, du développement économique, de la cohésion sociale et

de la coopération régionale. Nous espérons que la proche conférence de Kaboul s'appuiera sur les résultats obtenus à la Conférence de Londres afin d'accélérer la transformation en cours de l'Afghanistan en un pays stable et pacifique.

Nous remercions la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) du rôle qu'elle a joué en coordonnant les activités de secours, de relèvement et de reconstruction, en aidant à la tenue des élections, ne se limitant pas à donner des conseils politiques et stratégiques dans la cadre du processus de paix. En cette période d'examen stratégique, notamment dans le document final de la Conférence de Londres, la MANUA a un rôle encore plus important à jouer en matière de rétablissement de la paix, d'édification de l'État et de coordination. Nous appuyons donc la demande faite par le Secrétaire général de renouveler le mandat de la MANUA pour une nouvelle période de 12 mois.

**M. Dolgov** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous sommes nous aussi reconnaissants au Secrétaire général adjoint, M. Alain Le Roy, de son analyse approfondie de la situation en Afghanistan et de sa présentation du rapport sur la situation dans ce pays (S/2010/127). Nous avons écouté avec beaucoup d'attention la déclaration détaillée du Représentant permanent de l'Afghanistan, M. Tanin.

Nous convenons avec le Secrétaire général que le principal résultat des efforts internationaux en Afghanistan doit être l'exercice efficace par les autorités afghanes de la souveraineté en matière de sécurité et de développement économique et le transfert graduel des responsabilités dans ces domaines, avec l'appui de la communauté internationale, tout en maintenant le rôle de coordination de l'ONU. C'est précisément dans cette optique que nous considérons un certain nombre d'événements à venir, notamment la conférence internationale de Kaboul, qui sera la première réunion de haut niveau organisée par le Gouvernement afghan, ainsi que les élections parlementaires prévues pour septembre. Ces élections devraient contribuer à l'instauration d'un Afghanistan démocratique et d'institutions étatiques efficaces.

Le projet de résolution du Conseil de sécurité sur le renouvellement du mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), qui est en cours d'élaboration, met particulièrement l'accent sur les responsabilités de la

communauté internationale qui doit contribuer aux efforts de réconciliation nationale en Afghanistan. Le débat d'aujourd'hui confirme que cette question est au cœur des préoccupations de chacun.

Nous appuyons les processus en cours en Afghanistan visant à parvenir à un règlement et à une réconciliation politique, étant entendu évidemment qu'ils ne doivent pas se faire aux dépens de la stabilité à long terme du pays et ne pas aller à l'encontre des décisions pertinentes du Conseil de sécurité, y compris l'application effective du régime de sanctions contre les Taliban et Al-Qaïda. Le dialogue n'est possible qu'avec ceux qui ont déposé les armes, qui reconnaissent la Constitution et le Gouvernement afghans et qui ont rompu tout lien avec Al-Qaïda et d'autres organisations terroristes. Il est essentiel que ces principes guident l'Afghanistan dans ce domaine important. Ce sont ces mêmes principes fondamentaux qui doivent guider la MANUA dans l'exécution du mandat que le Conseil de sécurité lui a confié.

À l'instar de mes collègues, je tiens à saisir cette occasion pour me féliciter de la nomination d'un nouveau chef à la tête de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan et pour souhaiter à M. de Mistura et à M. Kobler plein succès dans leurs fonctions. Ils peuvent compter sur l'appui de la Fédération de Russie, notamment pour ce qui est du renforcement des capacités opérationnelles et du personnel de la Mission.

Nous sommes particulièrement préoccupés par la situation concernant la production et le trafic de stupéfiants. Malheureusement, le débat d'aujourd'hui a négligé cette question même si l'ampleur de la menace que représentent les drogues en Afghanistan exige que nous prenions des mesures plus décisives et que nous intensifions notre coopération au niveau international. Nous attendons des contingents des pays de l'OTAN en Afghanistan qu'ils coopèrent plus activement avec le Gouvernement afghan sur ce problème. Il est essentiel de déployer des efforts plus énergiques pour lutter contre l'afflux des précurseurs, sans lesquels il est impossible de produire de l'héroïne.

Nous estimons que, dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, contre le trafic de stupéfiants et contre la criminalité organisée, il convient de tirer le meilleur parti du potentiel des organisations régionales qui ont prouvé leur efficacité dans ce domaine, à savoir l'Organisation du Traité de sécurité collective (OTSC) et l'Organisation de Shanghai pour la coopération. Le

renforcement des mesures de sécurité contre les stupéfiants et le terrorisme aux frontières de l'Afghanistan permettra non seulement de réduire les ressources financières qui alimentent l'extrémisme, mais aussi de contribuer à la stabilisation rapide de l'Afghanistan et de la région dans son ensemble.

J'aimerais rappeler à cet égard que l'OTSC dispose d'une expérience considérable dans le domaine de la lutte contre le trafic de stupéfiants en Afghanistan. L'opération « Canal » est l'un des exemples les plus réussis et les plus efficaces de coopération pratique entre les États membres de l'OTSC, avec la participation d'un large éventail de partenaires internationaux. Cette opération est considérée depuis septembre 2008 comme une opération régionale permanente de lutte contre le trafic de stupéfiants dirigée par l'OTSC. Il est réconfortant de noter que le nombre d'États participants augmente chaque année.

Il existe de nouvelles possibilités de coopération entre l'ONU et l'OTSC en Afghanistan et dans d'autres domaines grâce à la signature aujourd'hui à Moscou, par les Secrétaires généraux de l'ONU et de l'OTSC, d'une déclaration de coopération entre les secrétariats de ces organisations. Comme je l'ai déjà noté, l'Afghanistan est l'un des domaines de coopération les plus prometteurs entre les deux organisations.

La Russie appuie les efforts déployés par la Force internationale d'assistance à la sécurité en Afghanistan en vertu du mandat que lui a confié le Conseil de sécurité. Nous contribuons concrètement à cet effort grâce aux accords avec l'OTAN permettant le transit sur le territoire russe de marchandises non militaires destinées aux contingents militaires étrangers en Afghanistan. La Russie a également conclu des accords avec certains États membres de l'OTAN pour le transit de matériel militaire à travers le territoire russe.

Nous partageons la préoccupation de l'ONU concernant l'augmentation importante du nombre de victimes civiles au cours de l'année écoulée. Il a été correctement indiqué, notamment dans le rapport du Secrétaire général (S/2010/127), que les activités des Taliban et d'Al-Qaïda sont à l'origine de cette tendance négative. Cela prouve une fois encore que les activités terroristes d'Al-Qaïda et des Taliban continuent d'être la plus grande menace qui pèse sur la sécurité de l'Afghanistan et de la région dans son ensemble.

Neutraliser leurs activités et stabiliser globalement la situation sur le plan de la sécurité est

d'une importance fondamentale dans le contexte des préparatifs et de la tenue des élections parlementaires en Afghanistan. Parallèlement, la présence militaire internationale déployée en Afghanistan doit faire des efforts plus énergiques pour prévenir les victimes civiles.

La Russie, partenaire loyal de l'Afghanistan, est convaincue qu'une coordination conjointe nous permettra de parvenir à un règlement politique satisfaisant dans ce pays, le Gouvernement afghan et les Afghans eux-mêmes jouant bien sûr un rôle de chef de file. L'avenir de l'Afghanistan doit être tracé par les Afghans eux-mêmes. Le rétablissement de la neutralité afghane est une option possible à cette fin. L'histoire a prouvé le bien-fondé d'une telle solution, si tant est que le peuple afghan la choisisse.

La Fédération de Russie continuera de renforcer sa coopération avec l'Afghanistan et avec un grand nombre de partenaires internationaux pour parvenir à reconstruire avec succès le pays après le conflit et à mettre en place des structures étatiques viables, notamment la police, les services de maintien de l'ordre et les organismes de lutte contre les stupéfiants.

**M. Takasu** (Japon) (*parle en anglais*): Je voudrais moi aussi remercier M. Alain Le Roy de l'exposé très utile qu'il a présenté ce matin. Je sais également gré à l'Ambassadeur Tanin d'avoir affirmé toute la détermination de son Gouvernement à édifier un Afghanistan stable et démocratique.

Je voudrais également, en préambule, saluer la nomination du nouveau Représentant spécial, Staffan de Mistura, ainsi que la contribution précieuse de son prédécesseur, M. Eide. Le Conseil de sécurité a rencontré brièvement M. de Mistura avant qu'il ne parte pour assumer ses nouvelles fonctions, et nous appuyons sa démarche, axée pour ces prochains mois sur quelques domaines d'importance, étant donné que le calendrier politique est très chargé et riche en événements importants.

Le Japon estime que ces domaines prioritaires doivent être, premièrement, la meilleure coordination de l'aide, deuxièmement, le progrès du dialogue politique et troisièmement, les prochaines élections parlementaires.

S'agissant de la coordination, la Conférence de Londres a réaffirmé qu'il n'y avait pas d'autre acteur international à même de s'acquitter du rôle joué par l'ONU à la tête de la coordination de l'appui

international. C'est particulièrement vrai en ce moment alors que l'Afghanistan se trouve à une période de transition cruciale vers l'afghanisation, et nous devons nous employer à utiliser l'assistance internationale de manière optimale.

S'agissant de la coordination de l'aide, nous devons travailler sur le long terme et veiller à ce que nos efforts servent à promouvoir le rôle et les capacités croissants du Gouvernement afghan. Le succès de la coordination de l'aide repose sur la volonté de coordination des donateurs. Les efforts de M. Eide ont permis de recenser les priorités en matière d'assistance. Il faut tirer pleinement profit des compétences du groupe de conseillers de haut rang dont on propose la création. Les donateurs internationaux doivent s'assurer que leurs efforts sont en phase avec les objectifs et priorités définis par le peuple afghan. Comme on le répète souvent, ils devraient également s'assurer que les paroles se traduisent par des actes.

Pour ce qui est des efforts de réconciliation et d'intégration, nous nous devons de reconnaître que la seule solution est de combattre avec des moyens militaires ceux qui ont recours à la violence et entravent le processus démocratique. Aucun dialogue politique ne peut être mené à bien à partir d'une position de faiblesse et nous comprenons donc les efforts déployés par les membres et les soldats des forces de sécurité afghanes et des forces internationales, auxquels nous rendons hommage. Dans le même temps, la stabilité du pays à long terme passe par la recherche d'une solution politique, alors même que se poursuivent les opérations militaires. Nous nous félicitons de l'impulsion donnée par le Président Karzaï et de sa volonté de nouer un dialogue avec ceux qui sont disposés à renoncer à la violence et respectent les valeurs consacrées dans la Constitution, et d'organiser une Jirga de paix nationale.

Le Japon fournit une assistance au Gouvernement afghan dans les efforts qu'il mène dans le cadre du programme de réintégration. Le Japon est particulièrement reconnaissant aux pays qui, comme l'Allemagne, l'Australie, l'Espagne et la Grèce, se sont engagés à la Conférence de Londres à verser des contributions au fonds d'affectation spéciale pour financer ce programme dirigé par les Afghans. Les autorités afghanes étudient maintenant les détails de ce programme, et nous attendons avec intérêt la présentation intégrale de ce programme le moment venu. Nous nous félicitons également du rôle que doit y jouer l'ONU. Nous espérons que le Conseil de

sécurité attribuera à la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) le rôle qui lui revient dans cet effort mené par les Afghans.

La troisième question est celle des élections. Il faut respecter la prise en mains du processus par les autorités afghanes lors de la tenue des prochaines élections parlementaires. Par ailleurs, nous reconnaissons que les réformes électorales nécessaires et les améliorations à apporter dans ce domaine doivent être menées sur la base des enseignements tirés des élections de l'année dernière. Nous nous félicitons donc de l'engagement pris par le Président Karzaï de veiller à l'intégrité de ce processus.

Le Japon se réjouit également que le Président souhaite travailler en étroite coopération avec l'ONU. Le Représentant spécial devra jouer le rôle d'interlocuteur indispensable avec la direction afghane pour faire entendre la voix de la communauté internationale et transmettre son message. Nous espérons que les dirigeants afghans collaboreront étroitement avec lui et que l'Afghanistan maintiendra son partenariat avec la communauté internationale après les élections.

Nous convenons que la MANUA doit être renforcée pour pouvoir répondre aux attentes élevées dont elle fait l'objet. Je répète que la sécurité du personnel de la MANUA et des Nations Unies sur le terrain constitue la plus haute priorité. Nous croyons comprendre qu'une analyse détaillée des critères de sécurité de l'ONU est actuellement en cours et nous en attendons avec impatience les résultats. Nous saluons aussi les mesures prises récemment par le Secrétariat pour accélérer le processus de recrutement aux postes à pourvoir. Une mission de pareille importance doit pouvoir disposer pour son fonctionnement de toutes les capacités requises.

Je voudrais terminer en adressant les remerciements du Japon aux hommes et aux femmes des Nations Unies déployés en Afghanistan. Nous appuyons de toute évidence la prorogation du mandat de la MANUA pour une nouvelle période de 12 mois, avec les modifications voulues dans les domaines prioritaires, telles que recommandées par le Secrétaire général.

**Le Président :** Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant du Gabon.

Je voudrais, à mon tour, remercier M. Alain Le Roy pour son exposé qui nous a largement édifiés sur

les faits nouveaux en Afghanistan. Je remercie naturellement l'Ambassadeur Tanin pour sa déclaration qui, entre autres, atteste de la détermination des autorités afghanes à respecter les engagements qu'elles ont pris dans le cadre du processus de reconstruction du pays.

Depuis le 6 janvier, date à laquelle le Conseil de sécurité a tenu un débat sur la situation en Afghanistan (voir S/PV.6255), la question afghane a connu une évolution significative avec l'organisation, à Londres, le 28 janvier 2010 – à l'initiative, bien sûr, des Gouvernements afghan et britannique et du Secrétaire général des Nations Unies –, d'une Conférence internationale sur l'Afghanistan. Les priorités définies au terme de cette rencontre ont reçu l'onction de la communauté internationale et marquent une étape nouvelle dans le processus de transfert aux autorités afghanes de l'entière gestion des affaires de leur pays dans les domaines de la sécurité, de la bonne gouvernance et du développement économique et social. Le Gabon appuie cette perspective ainsi que l'engagement pris par les autorités afghanes d'appliquer les priorités contenues dans le plan d'action adopté à l'issue de la Conférence de Londres.

Dans cette phase décisive, les efforts de la communauté internationale en faveur de la reconstruction de ce pays doivent être poursuivis et renforcés. Je voudrais dès lors renouveler tout notre soutien à la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) pour le rôle central qu'elle y joue, non seulement dans la coordination des actions civiles internationales menées en Afghanistan, mais aussi, plus globalement, dans le processus de développement du pays. Nous réitérons notre solidarité à l'égard des femmes et des hommes qui, dans le cadre de cette Mission, travaillent sur le terrain, eu égard aux menaces constantes dirigées contre leur sécurité.

Le Gabon se félicite également des efforts consentis pas d'autres acteurs en Afghanistan, à savoir l'Union européenne, l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord et les États-Unis d'Amérique. L'avenir de l'Afghanistan se construit maintenant, et ce, malgré les multiples défis qui continuent de menacer la stabilité politique et économique de ce pays. Il est donc de notre intérêt de renouveler notre engagement en faveur d'un Afghanistan paisible, stable et prospère. C'est pourquoi nous appuyons la prorogation du mandat de la MANUA pour 12 mois supplémentaires.

La prochaine conférence qui se tiendra à Kaboul dans quelques mois sera une nouvelle occasion pour le Gouvernement et le peuple afghans de réaffirmer leur détermination à bâtir eux-mêmes le destin de leur pays.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Étant entendu que le Conseil a une séance de consultations prévue à 15 heures, j'invite les membres du Conseil à accepter que l'on poursuive cette session jusqu'à son terme, en espérant qu'elle prendra fin à 13 heures au plus tard. Je voudrais inviter tous les orateurs à limiter leurs déclarations à cinq minutes afin que le Conseil puisse finir dans les temps.

Je donne la parole au Représentant du Canada.

**M. McNee** (Canada) : Tout d'abord, je voudrais remercier le Secrétaire général adjoint, M. Le Roy, de sa présentation fort utile ce matin.

Comme le Secrétaire général le souligne dans son dernier rapport (S/2010/127), les prochains mois seront déterminants en Afghanistan en ce qui concerne la transition vers un plus grand rôle joué par les Afghans. Des progrès importants en ce sens ont été accomplis au cours des trois derniers mois, avec une conférence de Londres qui fut très fructueuse et le déploiement de forces supplémentaires essentielles, surtout dans le sud de l'Afghanistan. Il est maintenant important que le Gouvernement afghan et la communauté internationale respectent les engagements pris à Londres. Il est essentiel que l'ONU et le nouveau Représentant spécial, M. de Mistura, jouent un rôle central dans la poursuite de nos objectifs communs. M. de Mistura occupe l'un des postes les plus exigeants à l'ONU et il peut compter sur l'appui entier du Canada.

Au cours des trois derniers mois, de nombreux Afghans et représentants de la communauté internationale ont perdu la vie ou ont été blessés. Ces sacrifices nous attristent tous profondément. Le Canada, qui pleure ses propres morts, partage la douleur de tous ceux qui sont aussi confrontés à la perte d'êtres chers.

Le Canada souhaite que le Conseil de sécurité renouvelle le mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), que ce mandat demeure solide et qu'il permette à la Mission de continuer son travail sur toute une gamme de questions vitales. Le Canada est d'avis que ce nouveau mandat doit tenir compte de l'évolution de la situation en Afghanistan. Il doit aussi fournir à la MANUA

l'orientation dont elle a besoin pour continuer à jouer un rôle prépondérant dans la coordination de l'effort international en ce qui concerne les élections. Le mandat doit également tenir compte de l'esprit de transition qui animait la Conférence de Londres et autoriser la Mission à jouer pleinement son rôle politique et son rôle en matière de coordination de l'aide internationale.

En outre, il faut renforcer de toute urgence les ressources humaines de la MANUA, car celle-ci a perdu des effectifs au cours des derniers mois, ce qui fait qu'elle est nettement moins à même de s'acquitter de ses principales tâches.

*(l'orateur poursuit en anglais)*

La Conférence de Londres a suscité l'espoir d'une nouvelle phase de transition pour l'Afghanistan. Cette conférence a rappelé à la population afghane, et à celle des pays qui participent à la reconstruction de l'Afghanistan, que le Gouvernement afghan entend renforcer le leadership afghan en matière de sécurité et de bien-être de la population. Toutefois, l'enjeu de l'heure consiste, pour toutes les parties, à donner suite aux engagements pris à la Conférence de Londres.

Le Canada est conscient que les autorités afghanes progressent sur le chemin difficile de la transition, en assumant elles-mêmes de plus en plus de responsabilités en matière de sécurité. L'Afghanistan et ses partenaires de la communauté internationale, y compris la MANUA et l'OTAN, devront veiller ensemble, par une étroite collaboration, à mettre en œuvre une stratégie de transition concertée, fondée sur l'évaluation rigoureuse de la situation sur le terrain. Il s'agira également de donner au Gouvernement la capacité de protéger les civils.

Les défis sont nombreux à cet égard, notamment la recrudescence de la violence perpétuée par les insurgés, qui continuent de s'opposer aux efforts déployés pour instaurer la stabilité et la prospérité en Afghanistan. Le Canada se félicite du fait que le Président Karzaï insiste sur la réconciliation et engage des efforts de haut niveau pour parvenir à un gouvernement représentatif. La réconciliation et la réintégration serviront de complément important aux efforts de stabilisation et de développement. Le Canada se réjouit de la tenue d'une jirga pour la paix, et il espère que cette assemblée permettra des échanges et consultations sur les questions de fond entre les différentes communautés afghanes et la société civile au sujet de la réconciliation.

De plus, comme la recrudescence de la violence vise aussi les femmes et les filles, en particulier dans le domaine public, il est essentiel que la question de la participation des femmes occupe une place centrale dans la prochaine jirga de paix ainsi qu'à la Conférence de Kaboul. Et ce, à l'heure où les Afghans recherchent ensemble un consensus sur les futurs efforts de consolidation de la paix.

La Conférence de Kaboul sera une occasion importante pour le Gouvernement afghan de rendre compte des progrès accomplis et, pour la communauté internationale, d'exprimer son appui à des résultats positifs. Le Canada espère que le Gouvernement afghan démontrera qu'il a progressé dans plusieurs domaines avant la Conférence de Kaboul.

En particulier, la Conférence de Londres a prévu des engagements considérables en matière de réforme électorale. Le Canada souhaite vivement que les réformes soient mises en place avant le scrutin de septembre. Toutefois, nous notons avec inquiétude les informations selon lesquelles les modifications récentes apportées à la loi électorale pourraient réduire l'indépendance de la Commission des plaintes électorales. Le Canada souligne qu'il est capital que ces réformes soient entreprises dans un esprit de transparence et en consultation avec la société civile et avec les citoyens afghans eux-mêmes.

La communauté internationale doit elle aussi respecter l'engagement qu'elle a pris à Londres de mieux coordonner ses efforts avec ceux de l'ONU et des autres partenaires internationaux, en appui aux priorités formulées par le Gouvernement afghan. Le Canada demande au système des Nations Unies et à la communauté internationale de tenir l'engagement pris à la Conférence de Londres de renforcer la coordination des donateurs sous l'égide de la MANUA et la direction des Afghans, afin d'optimiser l'aide internationale jusqu'à ce que le Gouvernement afghan soit en mesure d'assumer pleinement ce rôle de coordination. Il sera également important pour l'ONU de travailler en étroite coopération avec le nouveau représentant civil hors classe de l'OTAN, afin d'assurer une synergie des mandats et des efforts.

Pour conclure, il est important de ne pas oublier la vision globale d'un Afghanistan où un gouvernement démocratique remplit tous ses rôles essentiels, y compris la prestation de services de base, l'exercice d'une gouvernance réelle, transparente et responsable, la protection des citoyens, la poursuite du

développement économique, et la protection et la promotion des droits de tous les Afghans, y compris ceux des femmes. La communauté internationale et le Gouvernement afghan doivent continuer à travailler ensemble pour faire de cette vision une réalité.

**Le Président** : Je donne maintenant la parole à M. Peter Schwaiger, Chargé d'affaires de la délégation de l'Union européenne auprès de l'Organisation des Nations Unies.

**M. Schwaiger** (Union européenne) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je vous remercie sincèrement de donner la parole à l'Union européenne (UE).

Les pays suivants s'associent à la présente déclaration : la Croatie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, le Monténégro, la Serbie, l'Islande, ainsi que l'Ukraine, la République de Moldova, l'Arménie et la Géorgie.

Je me joins aux autres orateurs qui ont appuyé le rapport du Secrétaire général sur la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) (S/2010/127) et les recommandations qu'il contient. L'UE attend avec intérêt de travailler avec le nouveau Représentant spécial du Secrétaire général, Staffan de Mistura, et lui souhaite plein succès à la tête de la MANUA.

L'Union européenne se félicite que le rapport du Secrétaire général reprenne les priorités clefs convenues à la Conférence de Londres, insistant en particulier sur le transfert de la responsabilité de la sécurité nationale au Gouvernement afghan et la nécessité que les Afghans prennent davantage en main les efforts de reconstruction et de développement. Nous notons également l'accent mis par le rapport sur la nécessité de concilier action civile et action militaire dans le processus de transition et nous nous engageons une nouvelle fois à renforcer les capacités civiles afghanes.

L'UE convient que la réconciliation et la réintégration sont les éléments essentiels d'un développement politique durable en Afghanistan. Ce processus doit être mené par les Afghans et conforme à la Constitution et aux engagements internationaux de l'Afghanistan, y compris ceux relatifs aux droits de l'homme. La réconciliation ne doit pas conduire à l'impunité. Nous nous félicitons de la convocation d'une jirga de paix et des récents contacts établis entre les dirigeants de la région afin de renforcer la

confiance. L'UE appuie les bons offices politiques de la MANUA à cet effet. Nous sommes par ailleurs prêts à contribuer à un fonds pour la réintégration et attendons avec intérêt des précisions sur ses modalités.

La transition dépend également en grande partie du développement économique et social. Comptant parmi les principaux fournisseurs d'aide, l'UE se félicite de la mise en œuvre de l'approche modulaire en vue d'accélérer la mise en œuvre de la Stratégie nationale de développement de l'Afghanistan et elle espère que des projets concrets seront présentés avant la conférence de Kaboul. L'UE préconise la création d'un module sur la gouvernance. Conformément à l'engagement qu'elle a pris à la Conférence de Londres, l'UE va augmenter le pourcentage de l'aide allouée aux secteurs prioritaires définis par la Stratégie nationale et versée au Gouvernement afghan.

Les contributions pour renforcer la gouvernance, l'état de droit, le respect des droits de l'homme et l'édification des institutions afghanes sont au cœur de notre appui en Afghanistan. Par l'intermédiaire de la Mission de police de l'Union européenne en Afghanistan (EUPOL), par exemple, nous contribuons à la viabilité de la police afghane et à ce qu'elle soit plus efficace et plus respectueuse de l'état de droit et des droits de l'homme.

L'UE prend note avec préoccupation des informations récentes faisant état de restrictions accrues à la liberté d'expression et de violations répétées des droits de l'homme, ainsi que de la récente promulgation de la loi d'amnistie publique et de stabilité nationale. Nous réaffirmons qu'il importe de respecter les obligations internationales, comme le prévoit la Constitution afghane.

Au vu des enseignements tirés de la surveillance des élections de 2009, l'UE estime que les réformes électorales sont cruciales. Les prochaines élections doivent être crédibles, ouvertes et sûres et doivent refléter la volonté de la population afghane. Cela doit figurer clairement dans la résolution qu'adoptera le Conseil de sécurité la semaine prochaine.

Nous convenons qu'il est nécessaire de procéder à des réformes structurelles du processus électoral. Il est par ailleurs urgent de mettre en œuvre des réformes à court terme avant les élections parlementaires, notamment en ce qui concerne la composition des deux commissions et le mécanisme de vérification des antécédents, et ce afin de permettre à la communauté

internationale d'apporter un appui efficace au processus électoral.

Puisque nous célébrons cette année le dixième anniversaire de la résolution 1325 (2000) sur les femmes, la paix et la sécurité, nous estimons qu'il serait également opportun que le Conseil de sécurité raffermisse les parties de la résolution sur la MANUA consacrée aux femmes et à l'égalité des sexes et que le Secrétaire général établisse des rapports plus détaillés sur ces questions à l'avenir. Il faudrait encourager le Gouvernement à accélérer la mise en œuvre du Plan d'action national pour les femmes afghanes et à accroître la participation des femmes à la vie publique, y compris aux prochaines élections et aux processus en cours, afin de garantir une paix, une stabilité et une réconciliation durables.

En adoptant son plan d'action, l'UE s'est engagée à verser de nouvelles contributions européennes pour appuyer le développement à long terme de l'Afghanistan et à améliorer sa coordination interne. La nomination imminente de l'ancien Ministre lituanien des affaires étrangères M. Vygaudas Usackas, comme nouveau Représentant spécial de l'UE et Chef de notre délégation à Kaboul confirme non seulement le ferme engagement de l'UE auprès de l'Afghanistan, mais doit également permettre de renforcer l'action commune de l'UE et d'améliorer la coordination avec le nouveau Représentant spécial du Secrétaire général et le Représentant civil hors classe de l'OTAN. Je tiens à dire à cet égard que nous restons convaincus que les rôles joués par la MANUA et le Représentant spécial du Secrétaire général en matière de coordination civile revêtent une importance particulière.

Nous appuyons les plans élaborés par l'ONU pour améliorer la coordination entre les donateurs et au sein du système des Nations Unies tout en garantissant une prise en main ferme par les Afghans. Nous comprenons que la MANUA doit disposer des capacités qui lui permettront de s'acquitter de cette tâche; le recrutement du personnel doit donc devenir une priorité.

Enfin, l'UE souhaite souligner à nouveau l'importance que revêt la dimension régionale en tant que troisième pilier de la stabilisation globale, conjuguée à la sécurité et au développement, comme cela a été reconnu à Londres.

L'UE appuie le renouvellement du mandat de la MANUA pour une nouvelle période de 12 mois, conformément à la recommandation du Secrétaire

général. Avec la présence d'une nouvelle équipe dirigeante sur le terrain et le prochain renouvellement du mandat, l'ONU et la communauté internationale en général peuvent redynamiser leurs contributions au développement de l'Afghanistan. L'UE espère que le Gouvernement saisira les occasions qui se présentent en ce moment pour avancer réellement vers la sécurité et la prospérité, pour le bien du peuple afghan et pour la stabilité de l'ensemble de la région.

**Le Président** : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Allemagne.

**M. Wittig** (Allemagne) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de donner à l'Allemagne l'occasion de participer à cet important débat. Je m'associe à mes collègues pour remercier tout particulièrement le Secrétaire général de son rapport sur la situation en Afghanistan (S/2010/127). Je tiens également à remercier le Secrétaire général adjoint, M. Le Roy, de son exposé et l'Ambassadeur Tanin de ses observations. Nous avons pris note avec intérêt et satisfaction de leurs observations sur les décisions plutôt encourageantes prises par le Président Karzaï en ce qui concerne la lutte contre la corruption et la préparation des élections.

L'Allemagne souscrit pleinement à la déclaration prononcée par le représentant de l'Union européenne.

Mon pays entretient une relation étroite avec l'Afghanistan et sa population. Nous sommes l'un des principaux fournisseurs de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) et de l'aide au développement en Afghanistan.

La Conférence de Londres a réaffirmé sans ambages le partenariat qui existe entre la communauté internationale et le peuple et le Gouvernement afghans. La prochaine Conférence de Kaboul sera une nouvelle étape importante permettant d'examiner la mise en œuvre et de s'accorder sur de nouvelles mesures spécifiques, en particulier dans le domaine du développement socioéconomique.

L'accent mis sur la prise en main par les Afghans et le concept de transfert des responsabilités doivent être dûment reflétés dans la résolution du Conseil de sécurité et dans le mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Dans le cadre de ce processus mené par les Afghans, nous appuyons fermement la prorogation du mandat de la MANUA, conformément à la recommandation du Secrétaire général.

Les élections parlementaires constituent une étape importante pour un Afghanistan démocratique. Comme l'a demandé le Président Karzaï, l'ONU, et notamment la MANUA, doit contribuer au processus électoral et aider les autorités à prendre d'urgence les mesures nécessaires pour entreprendre la réforme électorale à long terme. Cette aide doit être apportée étant entendu que toutes les parties concernées travailleront dur et de manière constructive pour surmonter les échecs récents. À cet égard, nous faisons écho au Secrétaire général, qui a exhorté le Gouvernement afghan à s'assurer que la nomination de membres aux commissions pertinentes sera effectuée de manière ouverte et transparente et à l'issue de consultations aussi larges que possible auprès des acteurs politiques, y compris l'opposition et la société civile.

À la Conférence de Londres, il avait été décidé d'examiner une nouvelle façon de promouvoir la paix par le dialogue. La MANUA devrait être prête, sur demande, à appuyer ce processus de ses bons offices, y compris par le biais du Fonds d'affectation spéciale. Encore une fois, cette approche ne s'avèrera fructueuse que s'il s'agit d'un processus pris en main par les Afghans et bénéficiant du large appui du peuple afghan. C'est pourquoi nous nous félicitons de l'intention exprimée par le Président Karzaï de rallier une adhésion politique à son concept de paix par le dialogue de la part de la jirga de paix prévue ce printemps.

Les questions, les craintes et les préoccupations soulevées par nombre d'Afghans vis-à-vis de l'approche adoptée en matière de réconciliation et de réintégration doivent être prises au sérieux et il faut en tenir compte dans la conception des programmes. Nous appuyons l'idée d'instaurer des mesures de confiance, comme l'indique le rapport du Secrétaire général, et souhaiterions encourager tous les membres du Conseil à appuyer également ce processus de manière constructive dans les travaux des comités du Conseil.

Dans leur très grande majorité, les Afghans veulent continuer à jouir de leurs droits, tels qu'ils sont inscrits dans la Constitution afghane, y compris les droits fondamentaux et les droits de la femme. Ces droits ne doivent faire l'objet d'aucun marchandage.

S'agissant de la coordination et de l'efficacité de l'aide, nous partageons sans réserve les vues exprimées dans le rapport du Secrétaire général. En effet, il faut mettre davantage l'accent sur le renforcement des

capacités au sein du Gouvernement afghan. Le Conseil commun de coordination et de suivi doit continuer à jouer un rôle central dans la coordination de l'aide. Les méthodes de travail du Conseil commun et de ses sous-comités peuvent et doivent être encore améliorées.

Sous l'égide de l'ONU, l'Allemagne continuera d'apporter un concours substantiel à l'action la communauté internationale en Afghanistan. Nous porterons à 5 350 les effectifs de l'Allemagne dans les missions de la FIAS opérant sous mandat du Conseil de sécurité. Nous doublerons le nombre de nos formateurs de police sur le terrain. Nous ferons passer l'aide au développement bilatérale accordée à l'Afghanistan à la somme totale de 580 millions de dollars par an, et ce, en plus de la contribution que nous fournissons par l'entremise de l'Union européenne. Enfin, nous sommes prêts à appuyer le processus politique par une contribution substantielle au fonds d'affectation spéciale pour la réintégration.

La nouvelle équipe dirigeante de la MANUA ayant été nommée, les augmentations budgétaires ayant été approuvées et une délégation spéciale de pouvoirs ayant été accordée à la MANUA en matière de recrutement, le Conseil de sécurité, le Secrétaire général et l'Assemblée générale ont défini des paramètres importants et préparé la voie à une revitalisation de la Mission sur le terrain. En même temps, nous devons rester réalistes et nous concentrer sur les grandes priorités. Nous nous félicitons vivement de la nomination de Staffan de Mistura et de son équipe à la direction de la Mission, et sommes impatientes d'établir une étroite collaboration avec eux.

**Le Président** : Je donne maintenant la parole au représentant des Pays-Bas.

**M. Schaper** (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : Les Pays-Bas souscrivent pleinement à la déclaration de l'Union européenne. Nous souhaiterions formuler quelques observations supplémentaires sur le prochain renouvellement du mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), ainsi que sur la situation en Afghanistan.

L'expérience que nous avons des pays sortant de conflit nous offre quelques enseignements sur la façon de faire démarrer les progrès. Plus particulièrement, les autorités locales elles-mêmes doivent améliorer la stabilité, la gouvernance et la situation des droits de l'homme. Pendant ce temps, la communauté internationale doit donner aux autorités les moyens d'agir, et ce, de manière coordonnée. C'est pourquoi

nous partageons l'avis du Secrétaire général lorsqu'il écrit dans son rapport (S/2010/127) que 2010 doit être l'année d'une transition vers une plus grande prise en charge par les Afghans.

L'objectif primordial de cette transition était évidemment le message central de la Conférence de Londres – un message destiné tant aux autorités afghanes qu'à la communauté internationale. À notre avis, il faut donner à la transition une définition large dont l'un des aspects consisterait à garantir un contrôle accru des Afghans sur la sécurité en renforçant l'armée nationale et la Police nationale afghanes et en améliorant la coordination avec la Force internationale d'assistance à la sécurité.

Il sera tout aussi important de réaliser des progrès tangibles sur le plan civil, en particulier au niveau local. Je voudrais mentionner certains domaines clefs. Premièrement, des progrès significatifs ont été réalisés dans le domaine de la gouvernance grâce au recrutement de fonctionnaires qualifiés, lequel s'est accompagné d'un renforcement de la lutte contre la corruption. Deuxièmement, il y a eu des réformes électorales, tant à court terme qu'à long terme. Et troisièmement, les droits de la femme sont protégés conformément aux normes internationales. La conférence de Kaboul, la jirga de la paix et les élections présenteront de nouvelles occasions de réaliser des progrès tangibles dans ces domaines.

Nous partageons également les vues du Secrétaire général quant aux activités principales que doit mener la MANUA. La Mission doit se concentrer davantage sur l'autonomisation des autorités afghanes. Ainsi, la MANUA devra, à notre avis, adopter une approche différenciée. Dans certains domaines, les ministères afghans assument déjà globalement la responsabilité de la coordination de l'action des donateurs. À cet égard donc, le rôle de la MANUA peut être limité. Dans d'autres domaines, la MANUA sera en mesure de jouer un rôle plus prononcé. Nous croyons que la MANUA doit examiner avec soin les domaines où elle peut jouer un rôle déterminant pour ce qui est de la coordination de l'action des donateurs ou de la coordination interne de l'action de l'ONU – ce qu'on appelle l'approche Unité d'action des Nations Unies. Nous attendons avec intérêt les directives du Représentant spécial et du Secrétaire général en la matière.

Enfin, je voudrais souligner que depuis 2006, des soldats néerlandais servent avec honneur dans la province d'Uruzgan. Nous avons mis tout en œuvre

pour trouver le bon équilibre entre nos efforts sur les plans civil et militaire et sommes très reconnaissants à nos alliés internationaux, à la MANUA et aux autorités afghanes pour l'appui et la coopération qu'ils nous ont accordés. Je tiens à rappeler que les Pays-Bas sont et resteront un partenaire solide de l'Afghanistan au cours des années à venir.

**Le Président** : Je donne maintenant la parole au représentant de la Pologne.

**M. Herczyński** (Pologne) (*parle en anglais*) : Je voudrais d'abord remercier le Secrétaire général adjoint, M. Le Roy, pour son exposé très complet, ainsi que l'Ambassadeur Tanin pour les observations qu'il a faites aujourd'hui.

Comme c'est le premier débat que le Conseil de sécurité consacre à la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) depuis l'accession de M. de Mistura au poste de Représentant spécial du Secrétaire général en Afghanistan, je voudrais lui souhaiter plein succès dans sa mission et l'assurer de l'appui intégral de mon gouvernement à ses efforts. Je tiens également à remercier l'ancien Représentant spécial, M. Kai Eide, pour l'engagement et le dynamisme dont il a fait montre au cours des deux dernières années, qui ont été difficiles.

La Pologne s'aligne sur la déclaration faite par le représentant de l'Union européenne. Je souhaiterais simplement exprimer quelques vues supplémentaires de la Pologne.

La période écoulée depuis le dernier débat que le Conseil de sécurité a tenu sur l'Afghanistan, au début de l'année, a été effectivement riche en événements. La Conférence de Londres a marqué le début d'une nouvelle phase au cours de laquelle une responsabilité accrue pour ce qui est de la reconstruction et de la stabilisation de leur pays a été confiée aux autorités afghanes. Si la communauté internationale demeure prête à être activement engagée en Afghanistan, il importe d'insister sur la nécessité pour l'Afghanistan d'assumer de plus grandes responsabilités. Dans ce contexte, nous nous félicitons tout particulièrement des engagements pris par le Président Karzaï d'adopter des mesures plus énergiques dans les domaines de la sécurité, l'édification de l'État, la lutte contre la corruption, ainsi que la lutte contre le terrorisme et le trafic des stupéfiants. Nous attendons avec intérêt la conférence de Kaboul, qui sera organisée cette année sous l'égide du Gouvernement afghan. Cette

conférence constituera la réunion de suivi des engagements pris à Londres.

La Pologne suit de près le processus de réconciliation et de réintégration mené par les Afghans. Le succès du programme de paix et de réintégration énoncé par le Président Karzaï pendant la réunion de Londres passe par un large appui, comme le Secrétaire général l'indique à juste titre dans son rapport (S/2010/127). Dans ce contexte, je voudrais rappeler la proposition faite à Londres par le Ministre polonais des affaires étrangères, M. Radoslaw Sikorski, qui a déclaré que la Pologne était prête à organiser une série de réunions qui pourraient aider à surmonter le manque de confiance mutuelle qui existe entre les Afghans. La Pologne est prête à partager sa propre expérience en matière de transition politique réussie.

Nous jugeons préoccupantes les conditions difficiles qui règnent en Afghanistan en matière de sécurité. Nous déplorons très profondément l'augmentation du nombre des victimes civiles par rapport aux périodes précédentes. Dans ce contexte, je voudrais souligner ce que le rapport du Secrétaire général indique clairement, à savoir que les morts de civils attribuées aux éléments antigouvernementaux ont augmenté de 41 % par rapport à 2008, tandis que les mesures prises par les forces internationales pour réduire les pertes civiles ont contribué à les réduire de 28 %.

Dans cette difficile situation sécuritaire, il est crucial et urgent d'intensifier la formation des forces de sécurité nationales afghanes – l'armée et la police. Dans cette intention, la Pologne va faire passer de 6 à 16 le nombre de ses équipes de formation et d'encadrement; ainsi, presque 20 % de nos militaires présents en Afghanistan seront directement impliqués dans l'amélioration de la capacité opérationnelle de l'armée et de la police afghanes.

Pour ce qui est de la MANUA, il est impossible de ne pas mentionner le tableau préoccupant présenté par le Secrétaire général concernant le taux actuel de vacance de postes, qui a augmenté et s'élève actuellement à 42 %. Il est désormais essentiel d'accélérer le processus de recrutement, de renforcer le moral du personnel des Nations Unies et d'augmenter les mesures d'incitation afin que la Mission soit en mesure de s'acquitter de son mandat complexe. En même temps, nous sommes très conscients des conditions difficiles de sécurité auxquelles le personnel de la MANUA fait face. Je voudrais souligner que mon

gouvernement appuie pleinement tous les efforts visant à améliorer la sécurité du personnel des Nations Unies.

L'engagement international en Afghanistan n'aboutira à des résultats positifs que si nous œuvrons à la fois sur les volets de l'intervention militaire et du développement. Dans ce contexte, j'aimerais souligner que la nomination d'un nouveau Représentant spécial du Secrétaire général, d'un nouveau Représentant spécial de l'Union européenne et d'un nouveau Représentant civil hors classe de l'OTAN nous donne une excellente occasion de mettre en place des mécanismes efficaces de coopération entre ces trois principales organisations internationales impliquées en Afghanistan.

Pour terminer, je voudrais souligner que l'engagement de mon pays en Afghanistan résulte de notre sens profond de responsabilité face à la situation qui règne dans ce pays, qui constitue toujours une menace à la paix et à la sécurité internationales. Nous espérons que la décision du Gouvernement polonais de porter le nombre de ses militaires à 3 000 – 2 600 déployés en Afghanistan et 400 autres de réserve qui pourraient être déployés en cas d'urgence – contribuera de façon significative à l'édification d'un Afghanistan pacifique et prospère.

**Le Président :** Je donne maintenant la parole au représentant de la Norvège.

**M. Wetland** (Norvège) (*parle en anglais*) : L'afghanisation devient de plus en plus notre slogan pour l'appui que nous apportons à l'Afghanistan. Au lieu d'être un euphémisme pour parler de sortie, ce mot souligne l'importance d'un processus dirigé par les Afghans, responsable, ouvert à tous, transparent et qui promeut les droits fondamentaux du peuple afghan. Ce mot est d'une très grande importance pour trois des questions clefs soulevées au cours du débat d'aujourd'hui : le suivi après la Conférence de Londres, le programme politique du Président Karzaï, et la question de la réconciliation. Par ailleurs, il a des implications pour ce que nous devons attendre de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA).

Premièrement, je m'associe aux autres intervenants pour me féliciter des conclusions de la Conférence de Londres et du besoin énoncé d'une plus grande prise en charge par les Afghans, avec l'appui de la communauté internationale, sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies. À la conférence de Kaboul, nous devons dire clairement que nous

sommes prêts à transférer l'autorité aux Afghans, et le Gouvernement afghan devrait présenter des programmes nationaux concrets, ainsi qu'une planification concrète. Aujourd'hui, la Norvège fournit presque 60 % de son aide annuelle, qui s'élève à 140 millions de dollars, par le biais de budgets et de programmes afghans. Nous appuyons le plan de la MANUA d'améliorer la coordination civile tout en assurant une solide direction afghane.

Deuxièmement, nous devrions attendre du Président Karzaï et de son gouvernement qu'ils réalisent des progrès véritables en matière de réformes et s'agissant d'honorer les engagements pris à Londres au sujet de la bonne gouvernance, des mesures de lutte contre la corruption, de l'amélioration des lois électorales, ainsi que les autres engagements relatifs à la réforme du système politique. En outre, les autorités afghanes doivent procéder à ces réformes en tenant compte des droits et des intérêts des femmes; elles doivent faire participer la société civile et répondre adéquatement aux appels nationaux en faveur de la justice, y compris la justice transitionnelle.

La Norvège est particulièrement préoccupée par les lois et les décrets comportant des implications de grande portée qui ont été récemment adoptés sans recourir à un processus de consultation large et ouvert à tous. Tant le processus que la teneur de la loi adoptée sur l'amnistie suscitent de graves préoccupations. L'amnistie est un moyen de panser les plaies du pays, mais ces plaies ne sauraient être pansées si les responsabilités ne sont pas établies et si l'impunité prévaut.

Il importe également de veiller à ce que les amendements récents apportés à la loi électorale n'entravent pas les efforts constructifs visant à réformer les institutions électorales afghanes en garantissant de meilleures consultations à travers l'ensemble de l'échiquier politique et un processus crédible et transparent. Le processus électoral en vue des élections prévues en septembre doit être mené de façon à ce qu'il représente un progrès par rapport aux élections de 2009. La MANUA devrait être autorisée à jouer un rôle actif à cet égard.

Troisièmement, un processus de réintégration et de réconciliation est nécessaire pour parvenir à la stabilité politique et à la paix en Afghanistan. À Londres, nous avons convenu des grands principes relatifs à ce processus. Cependant, nous constatons que l'élaboration et la mise en œuvre d'un processus solide

de réconciliation sont complexes. La proche jirga consultative de paix annoncée par Karzaï est un pas important dans l'édification d'un consensus à l'appui de ce processus de réconciliation. Ce processus doit être conçu et mené par les autorités afghanes, mais nous ne pourrions éviter une polarisation nationale et parvenir à une réconciliation nationale durable que si les représentants de la société afghane y souscrivent. On ne saurait construire un pays en s'appuyant sur 50 % seulement de la population. Les femmes – et ce que les femmes représentent – doivent être prises en considération, comme en a convenu ce Conseil dans ses résolutions 1325 (2000) et 1888 (2009). Par ailleurs, on ne peut pas négliger la participation des pays voisins.

La MANUA devrait jouer un rôle de facilitateur, en faisant usage de ses bons offices et de mesures de confiance, pour appuyer la jirga consultative de paix et un processus plus large de paix et de réconciliation. La MANUA devrait également promouvoir une coopération régionale plus étroite sur les plans politique, social et économique.

Nous nous félicitons de la prorogation du mandat de la MANUA et des amendements proposés dans le dernier rapport du Secrétaire général (S/2010/127). Il est important de préserver les points forts de la MANUA : sa légitimité, sa portée politique, sa présence sur le terrain et son statut de garant de l'intégrité de l'ensemble du processus politique. Il faut que la MANUA assure l'unité entre les partenaires internationaux, mais aussi qu'elle soit à la fois assez proche du Gouvernement et prenne assez de distance par rapport à celui-ci pour pouvoir faire entendre sa voix et exprimer les préoccupations de la société afghane.

La Norvège se félicite de la nomination de Staffan de Mistura, diplomate chevronné, à la fonction de nouveau Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan, et se réjouit à la perspective de collaborer avec lui et sa nouvelle équipe à Kaboul. Nous rendons hommage aux hommes et aux femmes de la MANUA et nous continuerons d'appuyer leur mission vitale, notamment en ce qui concerne leur budget, leur recrutement et leur sécurité. Sans certaines ressources, la MANUA ne serait pas en mesure de s'acquitter de son mandat ou de répondre à nos attentes.

**Le Président :** Je donne maintenant la parole au représentant du Pakistan.

**M. Haroon** (Pakistan) (*parle en anglais*) : Je voudrais exprimer ma reconnaissance au Gabon pour sa présidence réussie du Conseil de sécurité. Je voudrais également remercier Alain Le Roy pour sa présentation du rapport du Secrétaire général (S/2010/127) et mon ami Zahir Tanin, qui assiste avec tant de patience à toutes les séances, en suivant tout ce qui se dit autour de cette table.

Ce débat sur l'Afghanistan arrive à point nommé, avec le renouvellement du mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Certes, il est nécessaire de renouveler tout ce que nous avons l'intention d'exprimer ici mais, dans le même temps, nous ne pouvons pas oublier que toute la région, touchée par le tragique cyclone qui a frappé le monde entier, a souffert avec l'Afghanistan, et la situation a malheureusement touché ses voisins, notamment le Pakistan. Pourtant, je soutiens et j'appuie entièrement les efforts déployés aux niveaux régional et international pour assurer la paix et la stabilité.

La Conférence de Londres a, fort heureusement, été menée par des mains expertes, qui pourraient sans doute produire davantage de résultats acceptables à un public plus vaste. J'espère que ce que nous appelons la prise en main afghane deviendra plus apparente, du moins pour la sécurité de l'Afghanistan et de sa population, si ce n'est pour la sécurité du monde. Je me souviens de Peter Galbraith en parlant de la création de la Commission des plaintes électorales, et l'aide technique de la MANUA aidera encore à améliorer le processus électoral. Nous sommes convaincus que les élections parlementaires de cette année produiront des résultats plus contraignants.

Le Pakistan appuie le processus de réconciliation et de réintégration, et je pense que tous ceux qui souhaitent déposer les armes ou en envisagent la possibilité doivent être pleinement pris en considération sans contestation. Cependant, comme le suggère le Secrétaire général, nous devons faire très attention à ne pas militariser à l'excès le processus de paix, et je cite tout spécialement son rapport. La composante civile de la stratégie devrait être en première ligne, et la composante militaire devrait progressivement appuyer les efforts d'ensemble, et ce sera le véritable test de nos progrès et de notre réussite. Dans le même temps, la communauté internationale doit accepter et se rendre compte qu'il y a un désir non pas simplement de construire ce qui est visible au regard, mais aussi de promouvoir le caractère national

afghan en rendant le pays capable de se suffire à lui-même et de garder la tête haute.

Nous sommes en accord avec la remarque du Secrétaire général, selon laquelle il n'y a pas de souveraineté sans capacité et sans responsabilité. Je pense que la communauté internationale l'a compris, et tente d'accroître la capacité et d'aider à conférer plus de responsabilité. C'est avec grand plaisir que j'annonce que, lors des récentes rencontres entre le Président Karzaï et le Président Zardari à Islamabad, nous avons contribué à ce processus en conférant plus de responsabilité avec l'offre aux Afghans de 2 000 bourses universitaires au Pakistan, et que, pour renforcer les capacités, nous avons proposé de former des forces militaires et de police en grand nombre dans nos institutions pakistanaises. Je pense que cela aidera à faire avancer le processus et le fera évoluer vers une nation afghane plus complètement souveraine.

Je ne voudrais pas oublier M. Kai Eide. Cependant, je voudrais féliciter M. Staffan de Mistura pour sa nomination au poste de Représentant spécial du Secrétaire général en Afghanistan, en cette période cruciale. La MANUA doit jouer un rôle capital pour appuyer et renforcer la capacité du Gouvernement afghan à affronter les gigantesques défis qui se dressent devant lui. Une attitude de soutien de la MANUA – et j'insiste sur le mot soutien – serait acceptable au peuple afghan.

Nous attachons une haute priorité aux liens d'amitié étroits que nous entretenons avec l'Afghanistan, et je pense que la déclaration commune signée à Islamabad le 11 mars en est la preuve. Il me semble que le Pakistan continue d'abriter plus de 3 millions d'Afghans. Ce geste, en dépit de nos soucis économiques, signifie beaucoup pour nous, et nous continuons par tous les moyens possibles.

La Pakistan appuie les efforts régionaux de stabilité et de paix en Afghanistan, et je pense que notre souhait de faire le meilleur usage possible d'une vision régionale de paix, de sécurité et de progrès économiques ne pouvait pas ne pas se voir lors du quatrième sommet trilatéral réunissant le Pakistan, la Turquie et l'Afghanistan à Istanbul. Nous attendons aussi impatiemment la jirga commune, comme nous l'appelons, qui est un rassemblement des anciens des régions pakistanaises et afghanes qui abritent l'ethnie pachtoune, vers la fin du mois d'avril, ainsi que la conférence de Kaboul. Nous espérons que ces actions, ainsi que d'autres que nous entreprenons, produiront

des résultats substantiels. Et nous continuerons sur cette voie.

Que doit faire la communauté internationale? Qu'arrive-t-il à ce magnifique pays, paradis perdu vers lequel retournent des gens courageux, comme l'Ambassadeur Tanin ici présent, délaissant tout le reste pour faire partie du processus de reconstruction de leur terre chérie? S'il s'agit d'un paradis perdu, je pense que la première action importante est pour la communauté internationale de faire cesser les diverses rumeurs de retraits et de départ anticipé, car cela freine et affecte le processus de paix en Afghanistan. Tout comme Satan chassé des royaumes célestes, la communauté internationale devra serrer le poing en signe de défi et, comme dit le poète Milton, exprimer et montrer cette indomptable volonté qui est la sienne. Laisser l'Afghanistan seul face à ses problèmes nationaux n'est pas, à mon avis, une habile politique.

Nous devons alors prendre une décision très difficile. Seulement 30 à 35 % de toute l'aide fournie parviennent aux véritables destinataires. Ce chiffre est très faible et ne tient pas compte des progrès qui doivent être réalisés en Afghanistan.

Je voudrais terminer sur une note plus légère. Qu'attendons-nous du Gouvernement afghan? La réponse devrait être un partenariat. Si tel est bien le cas, je me demande combien parmi ceux qui sont assis autour de cette table peuvent pontifier devant leurs épouses chaque matin sur la façon dont ce partenariat doit être mis en place. Je présume que très peu sont capables de le faire. Je pense donc que nous devons prendre plus au sérieux les efforts déployés par le Gouvernement afghan, y être plus sensibles et promouvoir ce partenariat. Il faut le laisser agir en partenaire et non pas l'abreuer de conseils pendant de longues heures.

Pour terminer, nous félicitons les hommes courageux qui sont nos partenaires en Afghanistan des efforts qu'ils déploient aujourd'hui. Le peuple pakistanais veut la paix et la sécurité en Afghanistan. Il en rêve. Les affinités entre les peuples des deux pays sont fondées sur des liens historiques, culturels et sociaux. La stabilité et le progrès en Afghanistan auront un impact positif sur les conditions de sécurité au Pakistan. Nous demandons également à la communauté internationale de rester ferme dans son attachement à l'Afghanistan.

**Le Président :** Je donne maintenant la parole au représentant de l'Australie.

**M. Windsor** (Australie) (*parle en anglais*) : L'Australie appuie le renouvellement du mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) par le Conseil de sécurité et se félicite de l'occasion qui lui est donnée de réaffirmer son attachement à l'Afghanistan et aux efforts internationaux à l'appui du Gouvernement et du peuple afghans.

Comme il se fait tard et pour faciliter le travail du Conseil, je vais résumer ma déclaration, qui sera distribuée dans la salle.

Nous remercions le Secrétaire général adjoint de son exposé et l'Ambassadeur de l'Afghanistan de sa déclaration. Nous lui présentons, ainsi qu'à sa mission, nos meilleurs vœux pour le Novruz.

Nous estimons que le projet de résolution dont le Conseil est saisi devrait s'appuyer sur les résultats importants de la Conférence de Londres et renforcer le rôle central que doit jouer l'ONU en faveur de la sécurité, de la stabilité et du développement en Afghanistan. Le projet de résolution devrait également approuver le concept de partenariat constructif entre le Gouvernement afghan et la communauté internationale, et le plan de transfert progressif des responsabilités aux dirigeants afghans et l'appropriation par le peuple afghan de sa sécurité, de sa gouvernance et de son développement, soit la grande avancée de la Conférence de Londres.

Un mandat renouvelé de la MANUA doit également répondre à l'appel en faveur d'une meilleure coordination des efforts civils en Afghanistan pour que l'aide civile internationale ait un impact plus grand, et d'un alignement plus rigoureux de l'aide internationale sur les priorités clairement identifiées par les Afghans, la MANUA jouant le rôle principal pour la coordination de ces activités.

L'Australie ne sous-estime pas les problèmes importants et interdépendants auxquels sont confrontés le peuple afghan et ses partenaires internationaux en matière de politique, d'économie et de sécurité. Il faut mettre davantage l'accent sur la responsabilité du Gouvernement afghan. Le Président Karzaï s'est engagé à améliorer la gouvernance, à poursuivre la réforme électorale, à prendre des mesures efficaces pour lutter contre la corruption et les stupéfiants et à créer des débouchés socioéconomiques pour tous les Afghans. L'Australie collaborera avec la MANUA et ses autres partenaires pour aider le Président et son gouvernement à respecter ces engagements.

Les élections parlementaires seront bien sûr déterminantes pour voir dans quelle mesure le Gouvernement afghan a réussi à améliorer les processus électoraux et politiques. À cet égard, nous l'encourageons à nommer des commissaires électoraux indépendants et de bonne réputation pour que le processus soit accepté par tous les Afghans, y compris les partis d'opposition. La MANUA aura un important rôle d'appui à jouer dans la préparation et la conduite des élections, et nous espérons – comme nous l'avons entendu en fait aujourd'hui – que le Gouvernement afghan travaillera en étroite collaboration avec l'ONU non seulement pour tirer les enseignements de 2009, mais pour jeter les fondements des élections à venir. Nous remercions l'Ambassadeur Tanin des propos qu'il a tenus ce matin au sujet de la transparence et de la crédibilité de ces prochaines élections.

La politique australienne vis-à-vis de l'Afghanistan reconnaît l'importance d'un engagement civil et militaire global en matière de renforcement des capacités et d'aide au développement, allié à des efforts soutenus pour renforcer la sécurité en formant l'armée afghane. Les détails de cette politique sont précisés dans notre déclaration. Nous croyons fermement qu'un processus de réconciliation politique et de réintégration mené et contrôlé par le Gouvernement afghan est nécessaire pour que ceux qui déposent les armes, renoncent à la violence, rompent leurs liens avec Al-Qaida et d'autres groupes terroristes et acceptent la Constitution afghane rentrent dans les rangs. C'est pourquoi, comme l'Ambassadeur japonais l'a mentionné, nous verserons 25 millions de dollars australiens au fonds d'affectation spéciale pour la paix et la réintégration, à condition que l'Australie puisse jouer un rôle approprié dans l'administration et le contrôle de la gestion du fonds.

Pour terminer, nous appuyons le rôle moteur joué par la MANUA pour guider le Gouvernement afghan durant la mise en œuvre des initiatives d'assistance internationale. Nous attendons avec intérêt de travailler avec le nouveau Représentant spécial du Secrétaire général et nous nous félicitons de la collaboration entre la MANUA et la Force internationale d'assistance à la sécurité pour renforcer les structures civiles de coordination.

Je saisis également cette occasion pour remercier à nouveau le personnel de la MANUA de son dévouement et des sacrifices qu'il a consentis en travaillant dans des circonstances difficiles en Afghanistan. Nous appuyons tous les efforts déployés

pour répondre aux besoins du personnel de la MANUA en matière de sécurité et lui permettre de continuer à remplir son rôle indispensable dans l'ensemble du pays.

**Le Président** : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Italie.

**M. Ragolini** (Italie) (*parle en anglais*) : Je voudrais m'associer aux orateurs précédents et remercier le Secrétaire général adjoint, M. Alain Le Roy, de son exposé, et le Représentant permanent de l'Afghanistan, l'Ambassadeur Tanin, de ses remarques importantes. Je voudrais également féliciter le nouveau Représentant spécial pour l'Afghanistan, M. Staffan de Mistura, pour sa récente prise de fonctions. L'Italie attend avec intérêt de travailler avec lui et lui souhaite plein succès dans cette mission difficile.

L'Italie souscrit pleinement à la déclaration faite par le Chargé d'affaires de la délégation de l'Union européenne. Je voudrais faire quelques remarques supplémentaires en me fondant sur notre expérience nationale et sur notre important engagement civil et militaire en Afghanistan.

En janvier, à Londres, la communauté internationale et le Gouvernement afghan ont décidé de lancer une nouvelle phase de leur partenariat et de renouveler leur attachement à la mise en œuvre d'un programme d'édification de la nation afghane axé sur la réforme, tel qu'il a, pour la première fois, été présenté par le Président Karzaï à l'occasion de son discours d'investiture le 19 novembre dernier. Les opérations militaires sont sans aucun doute indispensables pour créer les conditions de sécurité nécessaires au développement de l'économie afghane, à la création de nouveaux emplois et à un nouveau souffle de la société civile. Elles ne peuvent cependant pas, à elles seules, résoudre les problèmes de l'Afghanistan, ni représenter une solution durable au conflit. Une approche globale est donc nécessaire.

La Conférence de Londres a ainsi confirmé le rôle central des efforts civils dans la stratégie internationale globale pour stabiliser et reconstruire l'Afghanistan et mis davantage l'accent sur le renforcement des processus politiques, institutionnels et de développement et sur une transition visant à faire de la souveraineté de l'Afghanistan une réalité. Les mécanismes de coordination ont été mieux définis et une nouvelle phase a été lancée pour le transfert progressif des responsabilités aux dirigeants afghans dans les domaines de la sécurité, de la gouvernance, de

la lutte contre la corruption et du développement socioéconomique.

Nous devons désormais tous travailler avec le Gouvernement afghan pour accomplir des progrès réels et définir des mesures claires et concrètes compte tenu des événements importants qui auront lieu dans les mois à venir : la jirga de paix en avril, la Conférence de Kaboul en juin, la mission du Conseil de sécurité et, surtout, les élections parlementaires prévues pour septembre. Nous attendons également avec intérêt la mise en œuvre de l'approche modulaire qui devrait permettre aux différentes branches du Gouvernement afghan et de son administration de préciser leurs priorités, de gérer les fonds internationaux de façon plus efficace et de mieux coordonner la mise en œuvre des programmes internationaux.

La Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) doit continuer de diriger et d'orienter l'aide civile internationale. Il faut donc renforcer ses moyens et ses structures afin de lui permettre de s'acquitter de son mandat. Les donateurs internationaux doivent aussi assumer leur part de responsabilité, s'efforcer de coordonner leur action et accepter les rôles respectifs de la MANUA et des autorités afghanes. Le Secrétaire général note dans son rapport qu'il y a eu « une amélioration marginale en matière d'alignement et un accroissement des contributions au Fonds d'affectation spéciale pour la reconstruction de l'Afghanistan » (S/2010/127, par. 18). Cela est exact, mais les contributions actuelles sont toutefois très inférieures à l'objectif fixé à Londres de porter les contributions fournies par l'intermédiaire du budget afghan à 50 % du total des contributions au cours des deux années à venir. Je confirme que l'Italie est prête à apporter sa contribution.

Nous souscrivons aussi à la proposition du Secrétaire général de créer un groupe consultatif sur la coordination des donateurs et l'efficacité de l'aide et nous sommes prêts à apporter une contribution concrète. Nous sommes également impatients de travailler avec l'ONU et d'autres partenaires internationaux pour trouver de toute urgence une solution au problème posé par l'inquiétant taux de vacance actuel qui entrave gravement le bon fonctionnement de la MANUA et pour que celle-ci puisse étendre sa présence dans les provinces afghanes. Au niveau national, nous encourageons les candidatures à des postes spécifiques au sein de la Mission.

Nous appuyons le renouvellement du mandat de la MANUA pour une nouvelle période de 12 mois et pensons que le projet de résolution qui est en cours d'élaboration au Conseil de sécurité devrait être centré sur la notion de transition, telle que définie à Londres. Il devrait fixer des priorités claires à la Mission de l'ONU et appeler le Gouvernement afghan à s'acquitter de ses engagements.

La clarté est également particulièrement importante en ce qui concerne la participation de la MANUA aux prochaines élections. Nous sommes fermement convaincus que l'ONU a un rôle important à jouer pour aider le Gouvernement afghan à organiser des élections législatives crédibles et sûres. Les enseignements tirés des élections de 2009 doivent être pris en compte si l'on veut améliorer le processus électoral de 2010 et au-delà.

Nous encourageons donc les autorités afghanes à honorer les engagements qu'elles ont souscrits. Compte tenu du temps dont elles disposent, elles devraient pouvoir réparer un certain nombre de déficiences, d'omissions et d'illogismes présents dans la loi électorale et surmonter les difficultés techniques pour l'organisation des élections. Cela est particulièrement important en ce qui concerne la nomination des membres de la Commission électorale indépendante, de la Commission des plaintes électorales et de la commission des médias, ainsi que la définition de leurs mandats. C'est également important pour l'inscription sur les listes électorales, la vérification des antécédents des candidats – une tâche bien plus lourde pour les élections législatives que pour les élections présidentielles de l'année dernière – ainsi que le recrutement et la formation du personnel qui sera employé au niveau des provinces et dans les bureaux de vote.

Nous pensons que la MANUA peut, moyennant l'appui non démenti de la communauté internationale, assumer un rôle décisif s'agissant d'aider l'Afghanistan à surmonter tous ces obstacles en suggérant des solutions concrètes et en aidant à trouver tous les compromis nécessaires.

L'action de la MANUA devrait venir à l'appui de la coopération régionale – qui, après la sécurité et le développement, a été consacrée à Londres comme troisième volet de la stratégie globale de stabilisation – pour épouser les orientations énoncées à la dernière réunion ministérielle du G-8, tenue l'année dernière à Trieste.

Nous appuyons également les bons offices politiques de la MANUA qui visent à maintenir les programmes de réintégration et de réconciliation tant qu'ils seront dirigés par les Afghans, dans la transparence et le respect de la Constitution afghane et avec l'appui de la communauté internationale. Nous sommes prêts à contribuer au fonds d'affectation spéciale pour la réintégration tant que les mécanismes de financement permettront un certain contrôle de l'utilisation des ressources.

Pour terminer, 2010 sera une année décisive pour tous les efforts que nous déployons afin de stabiliser l'Afghanistan. Les événements et processus qui se produiront ces prochains mois seront cruciaux à cet égard. Il est impératif, comme le souligne le Secrétaire général dans son rapport, qu'ils soient gérés de telle sorte qu'ils se renforcent mutuellement au lieu de se nuire. S'ils sont bien gérés, ces événements peuvent de fait jeter les fondements d'une transition à un rôle plus important des autorités afghanes.

**Le Président** : Je donne maintenant la parole au représentant de la Nouvelle-Zélande.

**M. McLay** (Nouvelle-Zélande) (*parle en anglais*) : Je suis sûr que l'Ambassadeur Tanin et les autres orateurs qui ont présenté un exposé au Conseil m'excuseront si je passe sous silence les remerciements qui leur sont adressés car le temps nous manque.

De toute évidence, le Gouvernement afghan continue d'avoir besoin d'un appui vigoureux pour relever les défis auxquels il est confronté et d'une communauté internationale disposée à lui fournir cet appui. Nous nous réjouissons donc des faits nouveaux importants survenus au cours de ce dernier trimestre. J'ai l'intention de me concentrer sur trois d'entre eux seulement.

La Nouvelle-Zélande appuie les efforts déployés par le Président Karzaï pour édifier un Afghanistan nouveau et pacifique. Nous nous félicitons des trois domaines prioritaires recensés par le Président à la Conférence tenue à Londres en janvier et de l'engagement qu'il a personnellement pris de les faire progresser de manière intégrée. Lutter contre la corruption est indispensable pour améliorer la gouvernance et ne pas le faire nuirait gravement au développement économique.

De même, l'amélioration des conditions de sécurité est un défi multiforme qui nécessite non

seulement de développer les forces nationales mais aussi de créer les conditions permettant aux insurgés qui choisissent la réconciliation de se réinsérer dans la société et aux pays de la région de jouer un rôle constructif.

À cet égard, les autres fournisseurs de contingents et nous-mêmes, le peuple afghan, qui a appuyé la démocratie pendant les élections de l'année dernière, et les militaires et civils qui risquent leur vie, sommes tous en droit d'attendre des progrès rapides dans l'amélioration de la gouvernance, sans lesquels nos efforts conjoints pour parvenir à la paix s'essouffleraient. Une direction performante et crédible est indispensable à une gouvernance efficace. La Nouvelle-Zélande exhorte le Parlement afghan et le Président Karzaï à collaborer pour former au plus vite un cabinet en bonne et due forme.

Nous attendons également avec impatience de voir prises les mesures qui s'imposent avant les élections législatives de septembre pour assurer la transparence, l'impartialité et l'indépendance des institutions électorales.

Comme cela est indiqué clairement dans le rapport du Secrétaire général (S/2010/127), la corruption est corrosive. La corruption en Afghanistan est corrosive : elle nuit à la stabilité et inhibe la croissance. À la Conférence de Londres, nous nous sommes joints à ceux qui ont salué la détermination du Gouvernement à lutter contre la corruption, à s'attaquer à ses causes et à définir des critères permettant de mesurer les progrès accomplis.

Nous sommes particulièrement heureux de voir qu'un groupe de lutte contre la corruption a été créé et que des juges ont été nommés à un tribunal anticorruption. Nous attendons avec impatience que d'autres mesures soient mises en œuvre avant la Conférence de Kaboul. Nous sommes d'ailleurs également heureux que cette conférence se tienne en Afghanistan, et pas ailleurs.

La Nouvelle-Zélande se félicite des plans présentés par le Président Karzaï pour promouvoir la réconciliation. Il est clair qu'ils nécessiteront un large appui national. Toutefois, nous exhortons le Gouvernement à veiller à ce que la réconciliation ne se fasse pas au détriment des droits de l'homme.

En ce qui concerne le développement économique, nous voyons avec plaisir que des efforts sont déployés pour hiérarchiser et regrouper les

composantes de la Stratégie nationale de développement. La Nouvelle-Zélande est en train de moduler sa propre aide au développement pour accorder la priorité à l'agriculture et au développement rural. Nous nous félicitons des efforts en cours pour rationaliser la façon dont la communauté internationale procède en matière d'aide au développement. Nous appuyons le rôle central joué par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) dans la coordination de l'aide afin d'appuyer les priorités recensées par le Gouvernement dans sa stratégie nationale de développement. Nous nous félicitons du mandat révisé de la MANUA à cet égard.

Sur le plan de la sécurité, la Nouvelle-Zélande, de concert avec d'autres partenaires de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS), a à cœur de montrer la voie à suivre pour le transfert des responsabilités essentielles, en matière de sécurité, aux Forces nationales de sécurité, et permettre ainsi une réduction des forces internationales et un recentrage des efforts internationaux sur le renforcement des capacités civiles. Comme les autres fournisseurs de contingents, nous aimerions, dans l'idéal, que ceux-ci rentrent chez eux aussi tôt que possible, mais l'objectif est de ne partir que lorsque le pays sera sécurisé et confiant dans sa capacité de répondre aux besoins de son peuple en matière de sécurité et de développement.

Dans la province de Bamiyan, la Nouvelle-Zélande s'est déjà engagée à assurer un transfert progressif des responsabilités en matière de sécurité de l'équipe provinciale de reconstruction dirigée par la Nouvelle-Zélande aux autorités afghanes. Nous avons l'intention de dépêcher bientôt un ambassadeur sur le terrain à Kaboul et de donner des attributions civiles à l'équipe qui assurait la direction de l'équipe provinciale afin de mieux appuyer les efforts d'assistance civils et de développement et de permettre une plus grande cohérence.

Comme de nombreux orateurs l'ont dit ici aujourd'hui et ailleurs, c'est un moment crucial pour l'Afghanistan. Comme toujours, le temps nous manque. Cela dit, l'Afghanistan a besoin de temps et d'espace pour se reconstruire. La Nouvelle-Zélande est disposée à apporter sa contribution à ces objectifs, mais des progrès mesurables doivent être enregistrés sur tous les fronts, notamment sur le plan de la gouvernance, du développement économique et de la sécurité, qui sont tous interdépendants. La Nouvelle-Zélande respecte pleinement le droit souverain du

Gouvernement et du peuple afghans de décider de la meilleure manière de relever ces défis et d'obtenir ces résultats, mais toutes les parties prenantes en Afghanistan savent désormais que l'inertie n'est pas une option. Les risques qu'elle comporte sont tout simplement trop élevés.

**Le Président** : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Inde.

**M. Manjeev Singh Puri** (Inde) (*parle en anglais*) : Je voudrais vous féliciter, Monsieur le Président, de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour ce mois. Je tiens également à vous remercier d'avoir organisé le débat d'aujourd'hui sur la situation en Afghanistan et la Mission d'assistance des Nations Unies dans ce pays. Cela intéresse au plus haut point l'Inde, voisin proche et partenaire culturel de l'Afghanistan.

Nous savons gré au Secrétaire général de son dernier rapport (S/2010/127) et saluons l'exposé présenté par le Secrétaire général adjoint Alain Le Roy. Nous sommes également bien aise de la déclaration prononcée par l'Ambassadeur Zahir Tanin, Représentant permanent de l'Afghanistan. Nous nous félicitons de la nomination du nouveau Représentant spécial du Secrétaire général, Steffan de Mistura. Il prend la relève à un moment particulièrement difficile pour les Nations Unies en Afghanistan, où des questions de préoccupation majeure, y compris s'agissant de la sécurité de son personnel, doivent être réglées.

L'approche internationale adoptée à l'égard de l'Afghanistan ces derniers mois, particulièrement la Conférence de Londres en janvier, a mis l'accent sur la sécurité, la réintégration, le développement, la gouvernance et la coopération régionale et internationale. Les prochains processus politiques, à savoir la Loya Jirga, la conférence de Kaboul et les élections parlementaires prévues cette année, représenteraient d'importants jalons dans ce contexte. Pour que ces processus soient durables, il faudra que les Afghans en assurent et la maîtrise et la conduite. S'agissant des efforts tant militaires que civils, tout en œuvrant en complémentarité et dans le cadre d'un calendrier indicatif, la communauté internationale doit réaffirmer son attachement à long terme à la stabilité, à la paix et au développement en Afghanistan.

Faute d'améliorations tangibles et durables en matière de sécurité, on ne devra pas trop attendre du Gouvernement afghan qu'il exerce une responsabilité

accrue. En effet, l'amélioration de la sécurité est susceptible de créer un environnement propice à des progrès rapides en matière de développement et de gouvernance. Cela est aussi essentiel pour renforcer l'empreinte du Gouvernement afghan et garantir une maîtrise accrue de ces processus par les Afghans.

Le dernier rapport du Secrétaire général relève que la détérioration de la situation en matière de sécurité s'est poursuivie, 2009 ayant été l'année la plus explosive depuis la chute des Taliban en 2001. Malgré une présence renforcée de la Force internationale d'assistance à la sécurité, il y a eu recrudescence de la guerre asymétrique et des attentats terroristes complexes. Une série d'attentats de ce genre ont récemment été commis dans tout l'Afghanistan, y compris dans des centres urbains tels que Kaboul et Kandahar, causant la mort d'Afghans et d'étrangers innocents, dont des experts et travailleurs indiens présents dans le cadre de notre partenariat pour le développement. Ces actes de terrorisme ne nous dissuaderont pas, bien au contraire, ils ne feront que renforcer notre détermination à tenir nos promesses faites en faveur de la reconstruction de l'Afghanistan et raffermir l'amitié qui nous lie traditionnellement au peuple afghan.

Pour stabiliser la situation en matière de sécurité en Afghanistan, il importe de faire en sorte que cessent au plus vite l'appui et les moyens de subsistance dont bénéficient les organisations terroristes et que les sanctuaires où elles trouvent refuge soient fermés. La sécurité et la stabilisation de la situation en Afghanistan demeureront un objectif lointain à moins que nous soyons en mesure d'isoler et de déraciner le syndicat du terrorisme, dont des éléments d'Al-Qaïda, les Taliban, Lashkar-e-Tayyiba et autres groupes terroristes et extrémistes opérant à l'intérieur et hors des frontières de l'Afghanistan.

Par conséquent, outre le renforcement de la Force internationale d'assistance à la sécurité, il importe de renforcer les effectifs des Forces nationales de sécurité afghanes de manière professionnelle et à un rythme plus accéléré. Elles doivent recevoir des ressources suffisantes, un équipement de combat et l'appui appropriés, et une bonne formation, avant que d'envisager tout plan de transition progressif, province par province, vers une sécurité assurée par les Afghans. Nous saluons le renforcement des capacités des Forces nationales de sécurité afghanes et nous nous félicitons des efforts faits actuellement par des pays tiers pour renforcer les capacités de ces forces.

Dans le contexte préoccupant actuel sur le plan de la sécurité, la question de la réintégration doit être abordée avec prudence, recul, prévoyance et précaution. Nous estimons que tout processus d'intégration en Afghanistan doit être mené par les Afghans et n'inclure que ceux qui renoncent à la violence, abandonnent la lutte armée et le terrorisme et s'engagent à respecter les valeurs de la démocratie, du pluralisme, des droits fondamentaux de l'homme et des droits de la femme consacrés par la Constitution afghane. Le processus doit être sans exclusive et transparent.

Une stratégie durable pour la stabilisation de l'Afghanistan doit se concentrer sur le développement et la gouvernance. Afin de consolider la gouvernance et renforcer les institutions, la priorité doit être accordée à la mise en place de capacités adéquates permettant de réaliser les objectifs en matière de développement.

À l'heure actuelle, l'approche civile d'ensemble demeure fragmentée. Le rapport du Secrétaire général relève remarquablement que, même après les huit années d'engagement en Afghanistan, 80 % de l'aide fournie par la communauté internationale échappe au Gouvernement afghan et ne répond pas véritablement aux priorités gouvernementales. Il faut inverser la tendance et concentrer nos efforts sur le renforcement des institutions gouvernementales afghanes, notamment par le biais du Conseil commun de coordination et de suivi qui a approuvé de nouvelles initiatives dans l'agriculture, le développement du secteur privé, l'assistance technique et le renforcement des capacités.

L'Inde œuvre à la stabilisation de l'Afghanistan en portant ses efforts sur le développement socioéconomique. Le principal objectif du partenariat pour le développement établi par l'Inde, à savoir couvrir tout le pays et encadrer tout les secteurs de développement, consiste à bâtir des capacités et des institutions afghanes propres. Cela permettra à un

système étatique efficace d'améliorer la fourniture de biens et services aux populations afghanes et de contribuer à la stabilité.

Notre assistance, d'un volume de 1,3 milliard de dollars, s'étend à un grand nombre de provinces afghanes. Outre de petits et moyens projets de développement, l'Inde a construit la route qui relie Zaranj à Delaram et la ligne électrique qui va de Pul-e-Khumri à Kaboul. Nous sommes également en train de finir la construction du nouveau bâtiment qui abritera le Parlement, symbole de notre attachement au pluralisme et à la démocratie. À la récente Conférence de Londres, nous avons annoncé de nouvelles initiatives dans le secteur agricole et le renforcement des capacités institutionnelles.

La persévérance et la ténacité sont essentielles pour surmonter efficacement les obstacles auxquels est confronté l'Afghanistan et instaurer la paix et la sécurité dans la région. Les solutions instantanées n'existent pas et il importe que la communauté internationale reste engagée en Afghanistan de manière durable, et qu'elle fournisse une assistance aux secteurs de la sécurité et du développement et un appui à l'édification de la nation aussi longtemps que cela s'avérera nécessaire. Nous appuyons le travail remarquable qu'accomplit la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan.

Soyons clairs : un Afghanistan stable est dans l'intérêt non seulement de nous tous dans le voisinage, mais aussi de la communauté internationale dans son ensemble.

**Le Président :** Il n'y a pas d'autres orateurs inscrits sur ma liste.

Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

*La séance est levée à 13 h 40.*